

# Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur

SIRET : 251 301 099 00049

## **PROGRAMME PREVISIONNEL D' ACTIONS 2023**

Date : 12/12/2022

## PREAMBULE

En 2023, l'ARBE constitue à la fois :

1. **une plateforme partenariale et collaborative** qui permet de mettre en lien ses membres sur les sujets de la biodiversité et de la transition écologique et de mutualiser des actions.
2. **Un opérateur permettant de porter les messages au plus près des territoires et mettre en œuvre des actions complémentaires à celles de ses membres** dans une logique de démultiplication

A compter de 2023, le syndicat mixte devrait se transformer en EPCE.

Ce sont les futurs membres financeurs de l'EPCE qui ont co-construit le programme prévisionnel d'actions 2023 :

- La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- L'Office français de la biodiversité ;
- L'Agence de l'eau ;
- L'ADEME.
- La DREAL ;
- Le Département de Vaucluse ;
- Le Département des Alpes de Haute-Provence ;
- La Métropole Nice Côte d'Azur ;
- La Métropole Toulon Provence Méditerranée ;
- La Communauté d'agglomération du Grand Avignon.

**L'ARBE a 4 axes d'intervention tel qu'inscrit dans ses statuts :**

### **1. Accompagner les projets et les démarches territoriales de transition écologique et de préservation de la biodiversité et de l'eau**

L'ARBE en lien avec ses partenaires accompagne le déploiement de projets de territoire et d'actions en matière de préservation et de reconquête de la biodiversité : conseils aux porteurs de projets, mise en œuvre de projets pilotes, élaboration d'outils et méthodes, capitalisation des expériences.

### **2. Améliorer et valoriser les connaissances en matière de biodiversité, d'eau et de transition écologique**

Connaître, suivre, améliorer, partager et faire connaître la biodiversité terrestre, maritime et aquatique est l'un des enjeux majeurs de l'ARBE pour éclairer les décisions publiques grâce à la gestion d'observatoires et la contribution à l'élaboration de stratégies régionales.

### **3. Sensibiliser et former les différents publics aux enjeux de la biodiversité, de l'eau et de la transition écologique**

L'ARBE a pour rôle d'être un véritable centre de ressources et de sensibiliser et former les acteurs professionnels et le grand public aux enjeux liés à la biodiversité et aux bonnes pratiques en termes de préservation de cette biodiversité.

### **4. Se positionner en cœur de réseau en animant des réseaux d'acteurs et en développant des projets européens et internationaux**

L'ARBE permet la mise en réseau des acteurs pour créer des synergies en faveur de la préservation de la biodiversité en région, de partager et mutualiser les expériences, d'innover et développer des projets multi-partenariaux à l'échelle régionale, européenne et internationale.

Ce programme d'actions s'inscrit dans le **plan climat régional « Gardons une Cop d'avance »** et vient nourrir les 6 ambitions régionales avec un **objectif « 100% Climat positif »**. Il s'inscrit aussi dans la **Stratégie Nationale Biodiversité 2030, la Stratégie Nationale des aires protégées et le nouveau cadre de l'OFB** pour le pilotage des Agences Régionales de la Biodiversité voté le 18 octobre 2022.

Ce programme d'actions annuel prévisionnel permet de décrire, par axe d'intervention, les actions que chaque actionnaire contribue à réaliser, par ses membres. Différentes couleurs permettent de faciliter la lecture du document :

- En orange : les réalisations contribuant à l'action mais qui sont prises en compte financièrement dans une autre fiche action
- En bleu : les actions spécifiques au partenariat avec les intercommunalités et les Départements membres de l'ARBE.

La construction du programme d'actions a suivi les étapes suivantes :

- Début octobre 2022 :
  - 1<sup>er</sup> projet du programme d'actions 2023
- Octobre 2022 :
  - Rencontres bilatérales de chaque membre financeur de l'ARBE pour échanger sur le projet
  - Actualisation du projet de programme d'actions 2023
  - Réalisation des budgets afférents à chaque action
- 18 novembre 2022 :
  - Comité technique rassemblant les différents membres financeurs de l'ARBE pour finalisation du projet de programme d'actions 2023 qui sera présenté en conseil d'administration

## 1- ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITES ET LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS DES DISPOSITIFS ET DES DEMARCHES DE PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Fiche action 1.1	Collectivités et Biodiversité : Territoires Engagés Pour la Nature, végétalisation et ABC	P 6
Fiche action 1.2	Appui aux appels à projets des partenaires	P 9
Fiche action 1.3	Aménagement, eau et Biodiversité : Nature en ville, Ville perméable et continuités écologiques	P 11
Fiche action 1.4	EPCI et gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques	P 15
Fiche action 1.5	Territoires durables, une COP d'avance	P 17
Fiche action 1.6	Charte « Zéro Déchet plastique »	P 19
Fiche action 1.7	Parcs d'activités durables via le label Parc+	P 22
Fiche action 1.8	Entreprises et biodiversité	P 25
Fiche action 1.9	Achats publics durables	P 28

## 2- AMELIORER ET VALORISER LES CONNAISSANCES SUR LA BIODIVERSITE ET L'ENVIRONNEMENT : GERER LES OBSERVATOIRES ET CONTRIBUER A L'ELABORATION DE STRATEGIES REGIONALES

Fiche action 2.1	Observatoire Régional de la Biodiversité	P 31
Fiche action 2.2	Observatoire Régional de l'Eau et des Milieux Aquatiques	P 34
Fiche action 2.3	Stratégie régionale de la Biodiversité	P 37
Fiche action 2.4	Stratégie régionale faune exotique envahissante	P 38

## 3- INFORMER, SENSIBILISER, EDUQUER ET FORMER LES ACTEURS DU TERRITOIRE AUX ENJEUX DE LA BIODIVERSITE ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Fiche action 3.1	Animation du portail Ressources sur la biodiversité	P 41
Fiche action 3.2	Formation et sensibilisation des acteurs/Biodiv'tour	P 43
Fiche action 3.3	Mobilisation citoyenne et biodiversité	P 46
Fiche action 3.4	Chemins de la biodiversité	P 48
Fiche action 3.5	Démarche Mécénaturel	P 51

## 4- SE POSITIONNER EN CŒUR DE RESEAUX EN ANIMANT DES RESEAUX D'ACTEURS ET EN DEVELOPPANT DES PROJETS EUROPEENS ET INTERNATIONAUX

Fiche action 4.1	Gouvernance et communication ARBE et comité des financeurs	P 55
Fiche action 4.2	Réseau Régional des Espaces Naturels	P 57
Fiche action 4.3	Réseau Régional des Gestionnaires de Milieux Aquatiques	P 60
Fiche action 4.4	Développement de programmes européens et coopération	P 64
Fiche action 4.5	Projet LIFE HABITATS CALANQUES	P 67
Fiche action 4.6	Contribution au projet avec le Costa Rica DuoDiversité	P 69

## 1- ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITES ET LES DEMARCHES TERRITORIALES DE PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

EN PROJET

## Fiche action 1.1 COLLECTIVITES ET BIODIVERSITÉ : Territoires Engagés pour la Nature, Végétalisation et Atlas de la biodiversité communale

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Accompagnement des collectivités dans leur politique de préservation et de reconquête de la biodiversité et animation régionale du dispositif « Territoires Engagés pour la Nature »
<b>Références</b>	Stratégie Nationale Biodiversité 2030 et Stratégie Nationale des Aires Protégées 2030 SDAGE 2022-2027 Plan Climat régional version 2 « Gardons une Cop d'avance »
	Aurélie Ruffinatti, directrice TET Stéphanie Garrido, chargée de mission Thomas Fourest, chargé de mission
<b>Calendrier de l'action</b>	01/01/2023 au 31/12/2023
<b>Partenaires/COPIL</b>	OFB, Région Sud, DREAL, DRAAF, Agence de l'eau
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

### CONTEXTE

Les collectivités qui souhaitent s'engager dans la préservation et reconquête de la biodiversité ne savent pas toujours comment si prendre ni comment structurer leurs actions. Un dispositif national "territoires engagés pour la nature" [TEN] s'est mis en place pour les accompagner à structurer leur démarche. Faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité sont les objectifs de ce dispositif qui a été créé en 2018 par le Ministère de la Transition écologique et Régions de France, et piloté au niveau national par l'Office Français de la Biodiversité avec l'appui des Agences de l'eau. En région, l'ARBE s'est vu confiée depuis 2019 l'animation régionale de ce dispositif. En 2022, 53 collectivités en région sont déjà reconnues TEN. En 2023, les premières collectivités lauréates seront arrivées à l'échéance des 3 ans. Ce sera ainsi l'occasion de connaître le nombre de collectivité engagée souhaitant renouveler leur participation.

Parallèlement, afin d'accompagner les collectivités sur la connaissance de la biodiversité locale et sur la végétalisation des espaces l'ARBE assure :

- La promotion des « Atlas de la biodiversité communale ou intercommunale » dans une optique de sensibilisation et sur un aménagement éclairé,
- Le conseil sur la gestion des espaces verts et la végétalisation notamment sur le choix des espèces végétales favorables à la biodiversité. Dans ce cadre, un guide régional "Plantons local" a été élaboré en 2022 en partenariat avec de nombreuses structures est sorti en fin d'année 2022. La promotion de ce document auprès des collectivités, mais également professionnels de l'aménagement et du paysage, est prévue pour 2023.

### OBJECTIFS

- Inciter et accompagner de nouvelles collectivités à s'engager dans le dispositif TEN,
- Accompagner les 53 collectivités engagées dans la mise en œuvre de leurs actions,
- Développer les partenariats dans l'accompagnement des collectivités TEN,
- Promouvoir le guide Plantons local

**INDICATEURS** : Évolution du nombre de TEN.

### DESCRIPTION DES ACTIONS 2023

<b>1. Animation et déploiement du dispositif Territoires Engagés pour la Nature.</b>	<b>LIVRABLES</b>
--	------------------

**Pilotage régional de la mission et animation de la gouvernance :**

- Organisation de 3 comités de pilotage (janvier/juin/novembre) + réunion spécifique de travail (si besoin)
- Animation d'une réflexion sur l'élargissement et la structuration des partenariats en lien avec le dispositif TEN (relais d'information, analyse des dossiers, accompagnement des collectivités...)

**Participation au groupe national TEN**

- Ce groupe rassemble les animateurs régionaux TEN et est animé par l'OFB. Il permet du partage et du retour d'expérience dans l'animation des dispositifs dans les différentes régions et l'articulation entre l'animation nationale et les animations régionales : 5 à 6 réunions annuel et aux réunions spécifiques de travail.
- Participation aux événements nationaux en lien avec le dispositif (ANB, forum national des TEN, ...) : valorisation des TEN en région et échanges d'expériences,

**Participation à l'évaluation nationale du dispositif TEN**

Un travail conduit au niveau national en 2021 et 2022 par le CEREMA à la demande de l'OFB a permis de proposer un outil d'évaluation du dispositif TEN aux trois échelles : national, régional et local. En 2023 cet outils sera en phase de test :

- Renseignement du questionnaire d'évaluation régional du dispositif TEN.
- Relais du questionnaire d'évaluation local aux collectivités TEN.

**Coordination du dispositif TEN 2023-2025**

- Réception des candidatures 2023-2025 / Répartition et analyse des dossiers (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres)
- Préparation, organisation et animation du comité de sélection 2023 (2<sup>ème</sup> trimestre : Avril/Mai)
- Cérémonie régionale de remise des reconnaissances (cf.Fiche ARBE - Journée SudBiodiv '))
- Mise à jour de la Cartographie de lauréats

**Lancement de l'édition TEN 2024-2026 (3<sup>ème</sup> Trimestre : Septembre)**

- Adaptation du questionnaire
- Communication digitale/ Plaquette communication/ Communiqué de presse

**Animation du « club TEN »**

- Journée Club des engagés (TEN –Territoire Durable) : thème envisagé sur l'accompagnement au changement de comportement. [cf. fiche Mobilisation]
- Organisation d'une formation à distance, sur les enjeux de la biodiversité en région, pour les nouveaux TEN [Cf. fiche avec l'ORB].
- Mise à jour de l'annuaire des TEN.
- Diffusion de Flash infos Club TEN.

**Accompagnement des collectivités,**

- Point infos/conseils/expertises des collectivités sur le dispositif TEN et sur des thèmes spécifiques : ABC, Gestion écologique des espaces verts, Aménagement et biodiversité, desimpermeabilisation, etc.
- Organisation de visite d'accompagnement d'une partie des TEN 2021-2023.
- *Offre de visites/formations de site : BIODIV'TOUR [cf.fiche biodiv tour]*
- *Webinaires 1 heure pour comprendre et agir en lien avec les préoccupations des TEN : les financements dans le domaine de la biodiversité en région, Présentation du guide plantons local...*

**Articulation et lien avec le Concours Capital Française de la Biodiversité**

- Relais du concours auprès des collectivités en région et conseil dans le renseignement des dossiers pour les participants.
- Participation au comité technique et analyse des dossiers déposé en région.
- Participation à quelques visites de site et au jury de sélection.

#### **Mise à disposition d'informations, de bonnes pratiques et d'outils**

- [Valorisation et partage des retours d'expériences \[cf/ Fiche Centre de ressource\]](#)
- Déploiement et actualisation de la rubrique TEN du site internet ARBE et en particulier de la partie ressource.
- [Mise en ligne des démarches TEN \[cf/.Fiche Centre de ressource\]](#)
- Mise à disposition d'outils de communication zéro phyto (Exposition, panneaux, livrets...)
- Relais des campagnes nationales de communication sur les TEN

## **2. Promotion de la démarche Plantons local**

#### **Diffusion et communication du guide :**

- Faire le lien avec les dispositifs financiers des partenaires : « Nature ta ville » de la Région, [Plantation d'arbres du Département de Vaucluse](#)
- Webinaire « plantons local » [cf. cycle de webinaire]
- Identification et Interventions lors d'événements de professionnels (UNEP, CAUE, FFP, CNFPT, ...)
- [Interventions auprès d'EPCI \(Grand Avignon, Nice Côte d'Azur, Toulon Provence méditerranée\)](#)
- Continuité des échanges avec le Comité de rédaction pour structurer la filière

#### **Rapprochement avec les professionnels de l'aménagement**

- [Participation au GT Envirobat sur biodiv . \[cf.fiche Aménagement\]](#)
- [Echange avec la Fondation Cap au vert \[cf fiche mécénat\]](#)

#### **Suivi de démarche en lien avec l'arbre**

- Participation au club Arbres en ville et climat - Provence Alpes Côte d'Azur du CEREMA

## **3. Promotion des Atlas de la biodiversité communal**

- Conseils aux porteurs de projet
- Suivi du stage porté par l'OFB

## Fiche action 1.2 APPUI AUX APPELS A PROJETS DES PAR

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Accompagnement des partenaires dans la participation, la diffusion et le suivi des appels à projet en lien avec la préservation et la reconquête de l'eau et la biodiversité Cette action fait partie d'une action globale confiée à l'ARBE dans le cadre de l'animation du comité de financeurs Biodiversité de construire un portail commun des financements Biodiversité. (cf. Fiche 4.1 ARB, Fiche 4.4 Europe, Fiche 3.5Mécénat)
<b>Références</b>	Stratégie Nationale Biodiversité 2030 et Stratégie Nationale des Aires Protégées 2030 SDAGE 2022-2027 Plan Climat régional version 2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Thomas Fourest, chargé de mission Annelise Freihaut, chargé de mission Nicolas Wepierre, chargé de mission Techniques innovantes Emma Aubert, chargé de mission RRGMA
<b>Calendrier de l'action</b>	01/01/2023 au 31/12/2023
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région, Agence de l'eau, OFB
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

**CONTEXTE**

Les partenaires de l'ARB lancent des appels à projet ou appel à manifestation d'intérêts pour impulser de nouvelles pratiques sur les territoires en matière de préservation et de valorisation de la biodiversité, faire émerger des expériences et favoriser la capitalisation et le transfert d'expériences.  
Dans ce cadre, l'ARBE sera un relais privilégié dans la diffusion de ces appels à candidatures et accompagnera les candidats potentiels au montage de projet et apportera son appui au jury dans l'analyse des projets candidats.

**OBJECTIFS** : Mobiliser au mieux les appels à projet en direction des porteurs de projet

**INDICATEURS** : Nombre de projet analysé et nombre de collectivités conseillées

**DESCRIPTION DE L'ACTION 2022****Appui OFB – AAP « Atlas Communal de la Biodiversité » (ABC)**

- Relais de l'AAP
- Analyse de quelques dossiers
- Participation au jury
- Promotion de l'AAP et démarchage auprès des collectivités reconnues TEN
- Recherche de cofinancements possibles notamment auprès des intercommunalités
- Mise à jour de la cartographie des ABC

**Appui OFB – AAP Aires éducatives [cf. Fiche Mobilisation citoyenne]****Appui Agence de l'eau - AAP « Eau et Biodiversité »**

- Organisation d'1 webinaire de présentation du dispositif fin janvier 2023
- Appui à l'organisation d'une journée bilan en visio au premier semestre
- participation au jury
- organisation de la journée de restitution en novembre 2023

**Appui Région AAP Région « Plantations d'arbres en bord de rivières » (lien Fiche RRGMA)**

- organisation d'1 webinaire de présentation du dispositif fin janvier 2023
- lecture et analyse des dossiers

LIVRABLES

- participation au jury

**Appui Région AAP Région « Ville perméable » (lien Fiche Aménagement)**

Calendrier à déterminer

**Appui Région AAP Région « Sites touristiques exemplaires » (lien fiche Ecotourisme et Chemins de la biodiversité)**

- participation au jury

**Appui de la Région dans la mise en œuvre de l'AAP Continuités écologiques dans le cadre du FEDER (lien Fiche Aménagement)**

- Participation à la construction de l'AAP
- Promotion de l'AAP
- Webinaire 1 h à organiser ?

**Appui à l'AAP 100 000 arbres du Département de Vaucluse**

- Participation à la réflexion sur l'élaboration de l'AAP

EN PROJET

## Action 1.3 PLANIFICATION ET AMENAGEMENT AVEC L'Eau service de l'adaptation au changement climatique

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de démarches de planification et d'opérations d'aménagement intégrant la préservation de l'eau et de la biodiversité
<b>Références</b>	Stratégie Nationale Biodiversité 2030 et Stratégie Nationale des Aires Protégées 2030 SDAGE 2022-2027 SRADDET Plan Climat régional version 2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Audrey Michel, directrice Aurélié Ruffinatti, directrice TET Agnès Hennequin, chargée de mission Nicolas Wepierre, chargé de mission Gwendoline Percel, chargée de mission Xavier Bray, chargé de mission
<b>Calendrier de l'action</b>	01/01/2023 au 31/12/2023
<b>Partenaires/COPIL</b>	Agence de l'eau, OFB, Région, DREAL
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

### CONTEXTE

Les défis de demain en matière d'adaptation au changement climatique poussent les collectivités à une meilleure prise en compte de la nature et l'eau dans la planification et l'aménagement de nos territoires pour que nos villes et villages de demain soient plus résilients, notamment en s'appuyant sur les solutions fondées sur la nature. La loi climat et résilience, les stratégies régionales notamment le SRADDET, la feuille de route en région sur la sobriété foncière, et bien d'autres démarches partenariales vont dans ce sens.

Le maintien des continuités écologiques et la prise en compte des différentes trames, la sobriété foncière notamment par la lutte contre l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols, ou encore la reconquête de milieux favorables à la biodiversité par des espèces adaptées à notre climat sont au cœur des réflexions de cette mission. Et c'est en articulant toute la chaîne de l'aménagement, de l'analyse des continuités écologiques, la planification, l'opération d'aménagement jusqu'au bâti, que nous pourrons répondre à tous ces enjeux.

L'objectif de cette mission est donc d'accompagner les collectivités et de les outiller que ce soit dans leurs documents d'urbanisme, ou dans des solutions techniques à intégrer dans leur projet d'aménagement. Cela nécessite de mobiliser différentes expertises et d'orienter les porteurs de projets.

Cette action sera articulée avec différents programmes : le projet ARTISAN, les suites du Life Nature for city life, le Life stratégie nature, l'AMI du comité de financeurs sur les solutions fondées sur la nature.

### OBJECTIFS

- Conseiller les collectivités sur la prise en compte de l'eau et de la nature dans leurs projets de planification ou d'aménagement (point-info)
- Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques en matière d'utilisation de techniques fondées sur la nature dans l'aménagement
- Analyser les pratiques afin qu'elles soient adaptées à notre climat
- Participer aux différentes démarches existantes [Programme ARTISAN, Nature for City Life, feuille de Route, les AAP désimperméabilisation et ville perméable] et articuler les actions de l'ARBE avec celles-ci
- Déployer un centre de ressource afin de faire connaître les différents outils existants
- Poursuivre le développement du travail en réseau avec les partenaires impliqués sur cette thématique (GT Ville perméable...)

**INDICATEURS : Nombre de collectivités accompagnées, nombre d'évènements****DESCRIPTION DE L'ACTION 2023****1. Analyses des continuités écologiques****> Déploiement de l'analyse des continuités écologiques sur l'ensemble du territoire régional**

L'ARBE a développé et déployé une méthode d'analyse des continuités écologiques en lien avec l'IMBE et l'INRAE et la déclinée sur différents territoires : PNR Alpilles, PNR Sainte-Baume, Métropole AMP, Territoire Alpin dans le cadre du PITEM Biodiv'Alp. Les analyses déjà réalisées couvrent près de la moitié du territoire régional. Une étude va débuter fin d'année 2022 et se poursuivra 2023 afin d'évaluer la pertinence de déployer cette méthode sur les territoires restant non couverts par cette analyse, afin de venir alimenter le SRADDET et d'offrir une cartographie des continuités écologiques précise et régionale.

**2. Ville et village perméable et végétalisée****> Animation du «GT ville perméable et végétalisée » avec les partenaires impliqués sur cette thématique (AERMC, Région, OFB, CEREMA, Agences d'urbanisme, CAUE) :****> Diffusion d'outils ressource, notamment du guide PLUI et biodiversité et du mémento Aménager avec la biodiversité et l'eau:**

- Réalisation du plan de diffusion du mémento
- Co-construction avec la Région et la DREAL d'un webinaire de valorisation de publications de référence de l'aménagement (guides recommandations produits dans le cadre du LIFE, le référentiel aménagement durable, le guide éco quartier avec le, Aménager nos villes et villages avec l'eau et la nature, la requalification des ZA) Actualisation du guide PLUI et biodiversité (2023-2024)
- Intervention à la demande dans des séminaires, colloques, conférences régionales ou nationales (assises nationales de la biodiversité, université des urbanistes...) ou revues, journaux thématiques (Sans transition, Le moniteur, la Gazette des communes...)
- Actualisation de la page ressource du site internet

**> Formation des collectivités à la nature en ville en lien avec les contrats « Nos territoires d'abord » en s'appuyant notamment sur le référentiel régional « Aménagement durable » les outils du Life NFCL, le guide PLUI et biodiversité et le mémento Aménager avec la biodiversité et l'eau**

- ↳ Appui aux EPCI membres de l'EPCE : Grand Avignon, Nice Côte d'Azur, TPM : (cf.Fiche action formation)
- ↳ Appui aux Parcs naturels régionaux et intervention pour la formation des élus des parcs (8 journées ou demi-journées prévues en 2023)

**> Accompagnement des territoires en s'appuyant notamment sur les outils du Life NFCL, le guide PLUI et biodiversité et le mémento Aménager avec la biodiversité et l'eau, le référentiel Aménagement durable**

- ↳ Point Info – conseils aux collectivités TEN/TERDUR et BET sur les questions de planification, d'aménagement, de désimperméabilisation  
Participation à la démarche « Aménagement et biodiversité » (ABC, planif...)  
de la métropole TPM en lien avec l'AUDAT – Sensibilisation des élus à

**organiser et mise en place d'indicateurs ( cf -Fiche ORB)**

- ↳ Intervention dans le module "planification" de l'AMI Eau. [fiche AMI Eau]
- ↳ Suivi et participation au projet Life ARTISAN
- ↳ Montage d'une fiche action «Territoires » dans le cadre du dépôt du Life Stratégie Nature [fiche Europe]

**> Appui aux acteurs de l'aménagement**

- ↳ Participation à l'évolution du référentiel BDM/QDM (groupe de travail Biodiversité et groupe de travail Eau)
- ↳ Participation à la commission de labellisation EcoQuartier
- ↳ En projet : Dépôt en octobre 2022 d'un projet Région Horizon Europe pour la co-animation d'un réseau « Collectivités et Urbanisme à biodiversité positif»
- ↳ Appui de la Région dans la mise en œuvre de l'AAP Continuités écologiques dans le cadre du FEDER

**> Veille sur les questions de planification et d'aménagement durables**

- ↳ Capitalisation des retours d'expériences en région et en France
- ↳ Veille sur les évolutions juridiques, techniques...

**3. Déploiement du Centre de ressources sur la gestion durable des eaux pluviales [GDEP] (dés-imperméabilisation, végétalisation, ...)****Etude des techniques durables**

- > Recensement des sites avec des techniques durables afin d'identifier les sites pertinents (recrutement d'un stagiaire)
- > les cours d'école perméables
  - Journée partenariale sur les REX en conception, phase chantier, usage
  - Réalisation d'une fiche REX : les difficultés et solutions en phase opérationnel
  - [Appui au Département de Vaucluse sur la desimperméabilisation des cours des collèges](#)
- > Parkings perméables : Visites et Analyses de réalisations
- > Noues/bassins de rétention : Visites et Analyses de réalisations **notamment les ZA** [cf lien fiche ZA]

**Accompagnement des collectivités et du territoire**

- > Point info
- > Intervention auprès de territoires TEN et TERDUR
- > Intervention dans un module de l'AMI Gestion intégrée de l'eau
- > Intervention auprès de signataires de la charte zéro déchets plastiques
- > Intervention auprès de gestionnaires de zones d'activités du label Parc+

**Prise en compte de la GDEP dans les SAGE** > Suite du travail avec Menelik et le Lez**Communication et diffusion de connaissance**

- > [Webinaire 1h sur les parkings perméables \(si données suffisantes en 2023\)](#)
- > Création de l'espace ressource dédié à la GDEP sur le site internet [cf fiche Plateforme Ressources]] en complément au site de l'Agence de l'Eau
- > Interventions à des conférences et webconférences

### Lien avec la recherche et l'innovation

- > Université Aix-Marseille-Provence : participation au comité scientifique et étude des entrées de facs
- > Cereg : Projet schéma/zonage ICU Cuers
- > CPIE Atelier Bleu : Mesure de la surchauffe urbaine et solution

### Poursuivre les liens avec les aménageurs :

- > SOGEPROM : Accompagner l'équipe conception sur un projet en urbain dense et dans le secteur rural.
- > Euromed : Participation à un GT sur la réduction des ICU par l'action de l'eau
- > BDM : Participation à l'élaboration de la version 4 sur le volet eau et biodiversité
- > Bouygues et Eiffage
- > Nouvelle perspective : UNAM / Ecole d'architecture / fédération des aménageurs

**Veille sur les solutions durables** (pour analyse en 2024) : Arbre de pluie , Structure réservoir en milieu urbain, Stockage et utilisation de l'eau pluviale pour l'arrosage et l'évapotranspiration, Mesure de la recharge d'une nappe sous une aire urbaine

## 4. Banque de projets sur la sobriété foncière

L'ARBE contribue depuis 2020 au travail collectif piloté par la DREAL sur la sobriété foncière réunissant de très nombreux acteurs (Région, Agences d'urbanisme, CEREMA, EPFR, ....). Dans ce cadre, il est proposé de formaliser une banque de projets exemplaires sur la sobriété foncière pour inciter les collectivités à agir par l'exemple.

**Recenser et analyser des projets exemplaires, voire innovants en matière de sobriété foncière** et d'en faire ressortir l'exemplarité : opérations de densification au sein du tissu urbain existant, opérations de renouvellement urbain... en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et représenteront une diversité des territoires de la région (urbain/périurbain/rural, montagne/plaine/littoral, etc.)

**Créer une banque de projets.** Cette banque de projets sera géolocalisée, et déclinée en fiches de présentation / valorisation pour chaque projet identifié.

**Valoriser les retours d'expériences pertinents.** Un recueil des initiatives exemplaires en matière de sobriété foncière sera réalisé et mis en forme au format pdf.

**Faire connaître :** A partir des expériences identifiées, une offre de 2 à 3 visites dans un premier temps de type « Biodiv'Tour » sera construite pour être mise en œuvre en 2024.

## Fiche action 1.4 ACCOMPAGNEMENT DES EPCI VERS UN L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Accompagnement collectif pour les intercommunalités pour la mise en œuvre d'une gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques
<b>Références</b>	Stratégie Nationale Biodiversité 2030 et Stratégie Nationale des Aires Protégées 2030 SDAGE 2022-2027 Plan Climat régional version 2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Aurélié Ruffinatti, directrice TET Annelise Freihaut, chargée de mission et un(e) autre chargé(e) de mission
<b>Calendrier de l'action</b>	01/01/2023 au 31/12/2023
<b>Partenaires/COFIL</b>	Agence de l'eau, Région
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

### CONTEXTE

Les communes et leurs groupements sont soumis à une refonte globale des compétences territoriales liées à la gestion de l'eau (petit cycle) et des milieux aquatiques (grand cycle) notamment à travers une centralisation de la gestion du grand cycle de l'eau à l'échelle intercommunale. Les collectivités ont donc besoin d'améliorer leur connaissance et travailler sur cette thématique en transversalité.

Pour cela, un accompagnement collectif a été co-construit en 2020 avec les différents partenaires (Agence de l'eau, DREAL, OFB, Région, gestionnaires de milieux aquatiques et acteurs régionaux de l'urbanisme et de la sensibilisation à l'environnement) et les référents des diverses thématiques concernées en interne à l'ARBE dont le RRGMA.

À travers cet accompagnement collectif, il est proposé de considérer l'eau dans la globalité de ses enjeux et usages et de favoriser la mise en œuvre d'une politique cohérente en impliquant les différents services sectoriels concernés par l'eau : environnement, aménagement/ urbanisme, déchets. Cet accompagnement se compose de 6 journées d'échanges qui s'appuient pour chacune sur du contenu d'acculturation du sujet et la présentation de retours d'expériences.

En 2021, 6 intercommunalités ont pu bénéficier de cet accompagnement. La seconde édition du dispositif concerne 6 autres collectivités et les journées ont été réparties entre juin 2022 et juin 2023.

Une réflexion sur le suivi et le post-accompagnement de ces 12 collectivités après les 6 modules de formation sera menée cette année ainsi que la préparation d'une troisième édition

### OBJECTIFS

Accompagner des collectivités dans la mise en œuvre d'une démarche en faveur de la gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques en proposant une acculturation sur l'eau.

Le but est de favoriser :

- L'instauration d'une méthode de travail inter-services autour des projets portés par la collectivité pour mieux y intégrer les enjeux de l'eau
- Le rapprochement avec les gestionnaires de milieux
- La réalisation d'actions de préservation de la ressource en eau

**INDICATEURS** : Nombre de démarches poursuivies après l'accompagnement s

### DESCRIPTION DE L'ACTION 2023

#### 1/ Concernant la seconde édition de l'AMI (2022-2023) :

- Réalisation des **3 dernières journées d'échanges** entre janvier et septembre 2023 sur les thèmes suivants : Projet d'aménagement et gestion durable des eaux de pluie, documents d'urbanisme et sensibilisation à l'eau - participation citoyenne (actualisation du contenu des journées en collaboration avec les référents)

#### LIVRABLES

Nombre de réunions et nombre de participants

thématiques Région et Agence de l'eau, recherche d'outils d'animation nouveaux retours d'expériences si besoin)

- Réalisation du **bilan** de l'accompagnement

#### Accompagnement des lauréats du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> AMI

- Suivi des lauréats (temps d'échange individuel)
- Réflexion sur l'accompagnement des lauréats après le cycle de formation : analyse du bilan des actions, identification des freins, nouvelles actions envisagées
- Réflexion sur une veille d'information eau aux lauréats
- Proposition de temps de Sensibilisation des élus à la gestion intégrée de l'eau [cf fiche sensibilisation/formation]

#### 2/ Préparation de la 3<sup>ème</sup> édition de l'AMI

Le lancement de la 3<sup>ème</sup> édition sera requestionner au regard de l'évaluation des 2 AMI précédents.

#### 4/ Organisation et animation du **COPIL** (Région - Agence de l'eau - ARBE)

Bilan de l'AMI

## Fiche action 1.5 APPUI AUX TERRITOIRES DURABLES, U

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Accompagnement des collectivités dans leur stratégie de transition écologique en déclinaison du plan climat régional une cop d'avance et des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans leur projet de territoire
<b>Références</b>	Plan Biodiversité Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance » Stratégie nationale des Objectifs de développement durable – Agenda 2030
<b>Contacts</b>	Aurélie RUFFINATTI, directrice TET Paloma BOUDOU, chargée de mission
<b>Calendrier</b>	01/01/2023 au 31/12/2023
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région, DREAL
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>	
<p>La démarche globale de développement durable reste nécessaire, à l'image du rapport de développement durable, pour que les collectivités s'inscrivent dans une démarche qui permette d'articuler les différentes approches (climat, biodiversité, alimentation...) et d'inscrire la collectivité dans un processus pérenne d'amélioration continue.</p> <p>Le dispositif « Territoire durable – Une Cop d'avance » a pour objectif de permettre cette approche globale et favoriser ainsi l'articulation des différentes démarches (PCAET, TEN, EIT...). Il s'appuie sur les orientations nationales (Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030) et régionales (SRADDET et Plan Climat).</p>	
<b>OBJECTIFS</b>	
<p>10 à 20 collectivités conseillées/accompagnées 12 veilles infos à destination de la communauté régionale des Territoires durables 20 synthèses du jury transmises aux candidats de la 5e édition du label « Territoire durable » et aux candidats au renouvellement de la 2ème édition (9) + retardataire de la 1ère édition (4)</p>	
<b>INDICATEURS : Nombre de nouvelles collectivités labellisées, nombre de collectivités en progression</b>	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION 2023</b>	
<p><b>Pilotage de la mission et animation de la gouvernance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de 2 comités de pilotage (mai/septembre) + réunion spécifique de travail avec le comité technique (si besoin)</li> <li>• Réflexion prospective sur le label + réflexion sur l'articulation du label TERDUR avec le label national TETE de l'ADEME</li> </ul> <p><b>Coordination de la 5e édition du label Territoire durable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de communication : production d'outils de communication pour lancement de la 5e édition : communication digitale</li> <li>• Deux webinaires de présentation du questionnaire de candidature (un pour les nouveaux candidats et un pour les renouvellements)</li> <li>• Une réunion d'information aux membres du jury</li> <li>• Analyse de 20 dossiers (7 nouveaux + 13 renouvellements) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Évaluation des dossiers</li> <li>○ Visites de terrain</li> <li>○ Production d'un tableau global d'analyse à destination du jury</li> <li>○ Production de 20 synthèses du jury individuelles destinées aux candidats</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>LIVRABLES</b></p> <p>2 comptes rendus de réunions</p> <p>20 synthèses du jury</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation du jury</li> <li>• Organisation d'une cérémonie mutualisée de remise des labels et production de supports Presse dans le cadre de la Journée SudBiodiv' (cf.fiche 4.1 ARBE)</li> <li>• Mise à jour des outils internes de suivi des lauréats (annuaire, cartographie)</li> </ul> <p><b>Lancement de la 6e édition du label Territoire durable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à jour des outils de promotion : communication digitale/ Communiqué de presse/adaptation du questionnaire</li> <li>• Webinaire de présentation du questionnaire au pré-inscrits.</li> </ul> <p><b>Accompagnement des collectivités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation du « Point Info-conseil-expertise » accessibles à toutes les collectivités</li> <li>• Suivi des engagés dans le label « Territoire durable » (54 territoires)</li> <li>• organisation d'un webinaire de sensibilisation des nouveaux lauréats</li> <li>• Suivi de démarches individuelles expérimentales (Fabrique prospective)             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Participation à la démarche expérimentale « Conférence citoyenne » de la métropole de Nice Côte d'Azur</li> </ul> </li> <li>• Participation aux réflexions sur le changement de comportement [cf fiche mobilisation]</li> </ul> <p><b>Animation de la communauté régionale des Territoires Durables</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une journée d'échanges TEN / TERDUR : thème envisagé : changement de comportement [cf fiche Mobilisation]</li> <li>• Mise à jour de l'annuaire partagé</li> <li>• Envoi de veilles informatives</li> </ul> <p><b>Développement d'outils d'information</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation des pages « Territoires Durables » du site internet de l'ARBE (cf.portail ressource)</li> <li>• Valorisation et partage de retours d'expériences (cf.portail ressource)</li> </ul>	<p>Emailing de lancement</p> <p>Communiqué de presse</p> <p>Veilles informatives</p> <p>1 page internet ressources</p> <p>1 rapport d'évaluation</p>
---	--

## Fiche action 1.6 ZERO DECHET PLASTIQUE à travers l'a régionale et le relai de la charte nationale

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Accompagner les acteurs du territoire (collectivités, entreprises, établissements d'enseignements) dans la mise en œuvre de démarche « Zéro déchet plastique »
<b>Références</b>	Plan Biodiversité Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Aurélie RUFFINATTI, directrice TET Claire POULIN, chargée de mission Nicolas JAMPIERRE, chargé de mission
<b>Calendrier</b>	01/01/2023 au 31/12/2023
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région, OFB, ADEME
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

### CONTEXTE

Chaque année, des millions de tonnes de matières plastiques finissent en Méditerranée. Des montagnes à la mer, les pollutions plastiques impacts l'ensemble des milieux naturels et la biodiversité.

Pour lutter contre ces pollutions, en 2018, le Plan Biodiversité fixe un objectif de Zero plastique en mer d'ici 2025. Consciente des enjeux, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a voté, dès 2016, un programme ambitieux dont l'objectif est « zéro déchet plastique en enfouissement pour 2030 ». Cet engagement a été confirmé au travers du Plan Climat, une COP d'avance, devant permettre de réduire l'utilisation des plastiques, d'améliorer le recyclage, mais aussi de limiter la pollution des milieux naturels. En 2019, la Région Sud a également inscrit cet objectif dans son Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoire (SRADDET). La planification régionale des déchets prend en compte les objectifs définis par le Document stratégique de façade (DSF) Méditerranée qui vise à réduire les apports de déchets d'origine terrestre à la mer (Chapitre 6) de 2022 à 2027.

Dans le cadre du déploiement de son programme régional, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a confié l'animation de la charte régionale « zéro déchet plastique » à l'ARBE depuis 2019.

De plus, l'Agence de la transition écologique [ADEME] et le Ministère de la transition écologique ont identifié depuis 2020 l'ARBE comme relai régional de la charte nationale « plages sans déchet plastique ».

A ce jour, 270 acteurs (collectivités, EPCI, associations et entreprises) sont engagés dans l'une ou les deux chartes en région. Au-delà d'inciter à l'engagement, l'ARBE a pour mission d'animer, d'outiller et d'accompagner cette communauté d'acteurs au service de la diminution des pollutions plastiques.

### OBJECTIFS

1. Poursuivre la valorisation des deux chartes en région
2. Accompagner et permettre à une communauté d'acteurs souhaitant s'engager dans la diminution des pollutions de mettre en œuvre des actions de sensibilisation, prévention et valorisation des plastiques.
3. Valoriser les acteurs qui s'engagent
4. Animer la communauté d'acteurs engagés pour favoriser le transfert de bonnes pratiques

**INDICATEURS : Evolution du nombre de signataires et nombre d'acteurs accompagnés**

### DESCRIPTION DE L'ACTION 2023

<b>Pilotage de la mission Zero déchet plastique</b>	<b>LIVRABLES</b> Powerpoints des copil
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de 2 comités de pilotage en présence des partenaires</li> <li>• Organisation de réunions bilatérales ou sur des sujets spécifiques en fonction des</li> </ul>	

besoins avec les partenaires pilotes

- Assurer la mise en cohérence des deux chartes à travers l'organisation d'échanges avec le Ministère et la participation aux événements organisés à l'échelle nationale à destination des signataires de la charte « plages sans déchet plastique »

#### Point info conseil zéro déchet plastique

- Traitement des demandes de renseignements par mail et téléphones
- Rencontres d'acteurs

#### Animation des 2 chartes

##### 1. Diffusion promotion des dispositifs auprès des différentes cibles

###### → Collectivités et intercommunalités

Prospection des collectivités et intercommunalités qui souhaitent s'engager dans un plan d'actions zéro déchet plastique

###### → Partenaires (Associations et gestionnaires de milieux naturels et aquatiques)

- Prospection et sourcing auprès des associations qui proposent des solutions concrètes pour diminuer les pollutions plastiques
- Mise en lien et valorisation des acteurs engagés dans la charte zéro déchet plastique dans le panorama des acteurs de l'EEDD
- **Appui à une candidature au LIFE des parcs naturels régionaux engagés dans zéro déchet plastique [cf fiche 4.4 Développement programmes européens]**

###### → Entreprises

- Expérimentation d'un partenariat avec la Chambre des métiers et de l'artisanat et mise en lien entre la charte zéro déchet plastique et le dispositif écodéfis
- Prospection et sourcing auprès des entreprises qui proposent des solutions concrètes pour diminuer les pollutions plastiques

###### → Scolaires : (cible non privilégiée en 2023)

##### 2. Accompagnement des acteurs dans le processus d'engagement dans les chartes

- Suivi et traitement des candidatures pour l'engagement dans les deux chartes
- Création d'une fiche acteur par engagé sur le site de l'ARBE
- Actualisation des cartographies de signataires et de l'annuaire en ligne
- Evaluation des collectivités et EPCI sous forme d'une enquête en ligne construite sur la base des actions et indicateurs présents dans le questionnaire d'engagement des CL et EPCI
- Réalisation d'un bilan des évaluations sur la base des réponses à l'enquête en ligne avec analyse des résultats et proposition d'améliorations des outils

##### 3. Organisation d'échanges techniques et animation de la communauté d'acteurs

Organisation de 4 rencontres à l'échelle des SRADET réunissant l'ensemble des acteurs engagés dans les chartes en lien avec les Départements et intercommunalités de l'ARBE (lien Fiche 3.1)

##### 4. Développement d'outils techniques et de valorisation

- Valorisation des outils déjà existants et amélioration de leurs accessibilités

d'évènements  
concernés

Nombre de  
points infos  
conseils effectués

Nombre de  
nouveaux  
signataires  
engagés

4 Cartographies  
pdf par bassin  
SRADET + 4  
cartographie pdf  
régionale par  
cibles (2  
actualisations par  
an)

Bilan annuel de  
l'évaluation des  
EPC et CL  
engagés

Mise en ligne des  
supports des  
rencontres  
territoriales

notamment sur le site de l'ARBE

- Participation en tant que partenaire au projet « solutions zéro plastique, les vraies alternatives aux emballages à usage unique en restauration privées et collective » piloté par l'association Ecoscience Provence
- Diffusion d'une veille d'informations thématique mensuelle
- Actualisation de la page ressource « zéro déchet plastique » sur le site de l'ARBE
- Réimpression du guide d'aide à la mise en œuvre des plans d'actions zéro déchet plastique
- Valorisation de la mission régionale en dehors de la région

10 veilles  
d'informations

**Contributions diverses**

- Participation aux groupes de travail internes : entreprises engagées pour la nature, base contacts, labels et chartes, sciences comportementales
- Transfert de méthode aux pilotes de la charte « plages de caractères »

EN PROJET

## Fiche action 1.7 PARCS D'ACTIVITES DURABLES à travers PARC<sup>+</sup>

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Accompagner l'intégration des enjeux biodiversité et eau dans la gestion et l'aménagement des zones d'activités
<b>Références</b>	Stratégie Nationale Biodiversité 2030 e SDAGE 2022-2027 SRADDET et SRDEII Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Aurélie RUFFINATTI, directrice TET Fleur CHAMBONNEAU, chargée de mission
<b>Calendrier</b>	01/01/2023 au 31/12/2023
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région, ADEME, Agence de l'eau, DREAL, <a href="#">Département de Vaucluse</a>
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

### CONTEXTE

L'urbanisation est l'une des principales causes de perte de la biodiversité. Les zones d'activités en région Provence Alpes Côte d'Azur représentent 15% de la surface des sols artificialisés, pour environ 1350 zones. Ces espaces sont pour beaucoup, vieillissants et diversement gérés, ce qui en fait un enjeu fort de développement économique et d'aménagement du territoire.

Dans le cadre du SRADDET et du SRDEII, la Région et l'Etat souhaitent limiter l'étalement urbain, optimiser le foncier économique existant et préserver les espaces agricoles et naturels en accompagnant prioritairement la requalification qualitative des espaces d'activités et en désimperméabilisant ces espaces.

C'est dans ce cadre que le label PARC<sup>+</sup> a été élaboré, pour accompagner les collectivités et aménageurs à intégrer l'environnement et la biodiversité dans l'aménagement et la gestion des zones d'activités, en les utilisant comme des leviers de valorisation de ces espaces d'activités.

En 2023, l'ARBE propose de poursuivre l'animation du Label PARC<sup>+</sup> qui entre dans sa 6<sup>ème</sup> édition, en allant plus loin sur les volets eau et biodiversité et en renforçant les actions de sensibilisation et d'accompagnement des aménageurs, gestionnaires et animateurs de ces zones d'activités économiques.

### OBJECTIFS

- Poursuivre l'accompagnement et le suivi des 34 parcs d'activités déjà lauréats ou engagés PARC<sup>+</sup>.
- Instruire les 14 candidatures au renouvellement de label attendus en 2023 et de nouvelles candidatures.
- Poursuivre le développement du réseau des associations d'entreprises de la région avec de nouveaux contacts.
- Valoriser les retours d'expériences observés chez les lauréats PARC<sup>+</sup>.
- Organiser des temps d'échanges, de rencontres et de visites de parcs en région.

**INDICATEURS : Nombre de parcs d'activités labellisés ou engagés PARC<sup>+</sup>, nombre d'acteurs accompagnés, nombre de webinaires et ateliers organisés, nombre de retours d'expériences valorisés**

### DESCRIPTION DE L'ACTION 2023

#### Pilotage de la mission :

- 1 à 2 comités de suivi par an (partenaires financiers et partenaires technique du label)
- 1 comité des financeurs par an (partenaires financiers)

#### LIVRABLES

### 1. Coordination du Label PARC<sup>+</sup>

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lancement de la 6e édition : partenariats, documents pour la candidature, analyse, synthèses, évaluation</li> <li>▪ Renouvellement des 14 parcs d'activités labellisés sur la 3e édition 2020-2022 et 3 autres parcs non renouvelés à ce jour</li> <li>▪ [Département de Vaucluse] Appui au Département 84 pour l'analyse des dossiers du Vaucluse en articulation avec le dispositif ECOPARC+ Vaucluse (suivi des copil)</li> <li>▪ Organisation de la cérémonie de remise des labels de la 6e édition dans le cadre d'un évènement global ARBE au mois d'octobre 2023</li> <li>▪ Actualisation de la cartographie des lauréats</li> <li>▪ Mise à jour du site web de l'ARBE</li> <li>▪ Structuration d'un accompagnement des lauréats en renouvellement selon recommandations du jury</li> </ul>	<p>édition Fiches synthèse lauréats Cartographie des lauréats</p>
<p><b>2. Accompagnement des collectivités, aménageurs, gestionnaires et associations d'entreprises</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Point info</b> sur l'intégration des principes de développement durable, de la préservation de la biodiversité et de l'eau dans l'aménagement et la requalification des ZA (échanges tel/mail/visio et envoi de news)</li> <li>▪ <b>Aide à la labellisation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Conseils aux porteurs de projets, visites sur sites</li> <li>○ Appui à la Région dans le cadre du dispositif "Nos Territoires d'abord" et des OIR</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Mise en réseau des acteurs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Animation d'un club régional des associations d'entreprises</li> <li>○ Actualisation de la cartographie des associations</li> <li>○ Organisation d'une visite de site pour les lauréats PARC+</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Outil :</b> Mise à jour du cadre de référence régional de la qualité et performance des parcs d'activités                     <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Articulation avec le guide de la requalification publié par la DREAL en 2022.</li> <li>○ Intégration des retours d'expériences capitalisés sur les lauréats PARC+</li> <li>○ Renforcement de l'Adaptation au Changement Climatique et décarbonation.</li> </ul> </li> </ul>	<p>Nombre de parcs d'activités renseignées</p> <p>Rencontres asso d'entreprises Cartographie des asso</p> <p>Nouvelle édition du Cadre de référence</p>
<p><b>3. Relais et promotion auprès des acteurs économiques des démarches innovantes afin d'améliorer la résilience des parcs d'activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Gestion intégrée de l'eau dans les espaces d'activités</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Poursuite du projet Method'EAU et application sur 2 sites pilotes sur la gestion intégrée de l'eau dans les parcs d'activités [Pôle Alpha et Nicopolis] [lien avec Fiche Planifier et aménager avec Eau et Nature et fiche AMI gestion intégrée]</li> <li>○ Incitation aux actions de ressource en eau</li> <li>○ Incitation à la gestion des effluents non domestiques notamment auprès des associations d'entreprises (webinaire GEND)</li> </ul> </li> <li>✓ <b>Préservation de la biodiversité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Identification et suivi des actions de biodiversité des labellisés PARC+.</li> <li>○ Réalisation de retours d'expériences " les parcs d'activités s'engagent pour la biodiversité"</li> <li>○ Promotion des aménagements favorables à la biodiversité [cf. Aménagement]</li> <li>○ Organisation d'un atelier ZA et adaptation au changement climatique</li> <li>○ Présentation du dispositif "Entreprise engagée pour la nature" et "Partenaire Engagé pour la Nature" au réseau des associations d'entreprises" [lien avec fiche EEN]</li> </ul> </li> </ul>	<p>Fiches Rex Nombre de participants atelier ZA&amp;Biodiv Nombre de parcs PEN</p>

✓ **Économie circulaire et Zéro Déchet Plastique**

- Participation au réseau régional EIT et plateforme PRECI portés par la Région et l'ADEME
- Appui à l'ADEME et la Région sur cette thématique
- Identification des sites potentiels
- Promouvoir la démarche zéro déchet plastique dans les espaces d'activités et les relais économiques [cf. zéro déchet plastique]

✓ **Observation du foncier**

- Participation au COPIL et aux ateliers de l'observatoire Sud Foncier Eco piloté par la Région dans le cadre de la signature de la convention
- Participation à la démarche partenariale régionale sur la sobriété foncière
- AAP "site clé en main" : Expertise des dossiers et participation au jury
- Appui à la Région dans le cadre de l'étude concernant l'outil de portage foncier en lien avec le SRDEII

✓ **Mission transverse de capitalisation des retours d'expérience**

- Expérimentation d'une base de données Photodata

Nombre de parcs signataires ZDP

EN PROJET

## Fiche action 1.8 ENTREPRISES ET BIODIVERSITE

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Accompagnement des entreprises pour intégrer les enjeux de la biodiversité dans leur démarche RSE
<b>Références</b>	Stratégie Nationale Biodiversité 2030 et Stratégie Nationale des Aires Protégées 2030 Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Audrey Michel, Directrice Sabine Ozil, chargée de mission Entreprises et Biodiversité
<b>Calendrier de l'action</b>	01/01/2023 au 31/12/2023
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région, OFB, ADEME
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

**CONTEXTE**

Depuis 2021, les partenaires ont souhaité que l'ARBE renforce et structure son intervention en matière de sensibilisation des entreprises à la prise en compte des enjeux de préservation de la biodiversité notamment dans le cadre de la feuille de route Région Sud et le dispositif national « Engagés pour la nature ».

En 2023 avec la transformation de l'ARBE en EPCE (Etablissement Public de Coopération Environnementale), l'intégration des représentants des acteurs économiques au sein de la nouvelle gouvernance permettra de faire évoluer cette mission.

**OBJECTIFS :**

Inciter les entreprises à mettre en œuvre et à participer à des actions en faveur de la biodiversité, grâce à des actions coordonnées avec les dispositifs de l'ARBE et en s'appuyant sur les partenaires et têtes de réseaux

Assurer le déploiement régional de la démarche « Entreprises Engagées pour la Nature – act 4nature France » auprès des acteurs clés du territoire, en lien notamment avec les dispositifs d'accompagnement des entreprises dans la transition écologique portés par la Région et l'ADEME et les actions déjà existantes de l'ARBE

**INDICATEURS :****DESCRIPTION DE L'ACTION 2023****Pilotage**➤ **Animer un comité de pilotage « Entreprises et biodiversité »**

Le COPIL est actuellement composé de l'ARBE, la Région, l'OFB et l'ADEME.

Une réflexion pourra être menée en pour 2023 pour l'élargir à d'autres acteurs tels que les CCI ou les CMA.

Ce comité de pilotage permet de partager sur les sujets entre partenaires institutionnels et de déterminer les actions prioritaires à mener pour déployer le sujet Biodiversité dans le cadre des dynamiques RSE.

**Actions vers les entreprises****1. Faire la promotion et articuler les différents dispositifs confiés à l'ARBE à destination des entreprises**

L'ARBE propose aux entreprises d'agir à travers 4 dispositifs :

- . la charte entreprises et partenaires « Zéro déchet plastique » qui invite les entreprises à mettre en place des actions pour réduire les déchets plastiques (cf.fiche action n°1.)
- . la mission mécénaturel qui invite les entreprises à développer des partenariats avec les gestionnaires d'espaces naturels (cf.fiche action n°3.)
- . le label Parc + (cf.fiche action n°1.)
- . la reconnaissance « Entreprise Engagée pour la Nature » (cf.ci-dessous)

**LIVRABLES**

en s'appuyant sur les dispositifs et réseaux animés par les partenaires, dont :

- . La Région (Parcours Transition Ecologique, PRECI...)
- . L'Ademe
- . L'OFB (Engagés pour la nature, MobEcoTerr...)

Afin d'assurer, le lien entre ces différentes initiatives, un groupe de travail interne est mis en place pour assurer un **suivi commun des actions de l'ARBE vers les entreprises** et permettre de faire rentrer les entreprises dans la dynamique « Engagés pour la Nature ».

Elle propose de **développer les articulations entre les dispositifs animés par l'ARBE et ceux de partenaires RSE** (par exemple, projet de lien entre le dispositif ecodéfis de la CMAR et la charte zéro déchet plastique pour les entreprises).

## 2. Sensibiliser de manière collective les entreprises

- **Diffusion d'information** sur le sujet de la Biodiversité et des actions possibles notamment via les dispositifs animés par l'ARBE, les ressources existantes (événements, guide, MOOC, REX...) et les partenaires via :
  - Le déploiement d'une rubrique internet dédiée sur le site de l'ARBE
  - L'alimentation de la plateforme PRECI
- **Accompagnement des têtes de réseaux régionales d'entreprises (CCI, CMA, UPE 13, MEDEF PACA, Top 20...), des associations d'entreprises et des filières « pilotes »**
  - Mise à disposition de ressources, interventions pour des temps de sensibilisation ou de modules de formation adaptés, retours d'expérience (Pitem Biodiv'Alp : formation / sensibilisation, marketing territorial) ... pour permettre aux têtes de réseaux de monter en compétences sur le volet préservation de la biodiversité
  - Promotion des 4 dispositifs animés par l'ARBE
  - Intervention lors de réunions collectives, ateliers, manifestations et / ou événements des partenaires
  - Identification et rencontre de filières d'activités « pilotes » à mobiliser notamment en lien avec les filières prioritaires identifiées par l'OFB
  - Identification d'associations d'entreprises « pilotes »
- **Montage, dans le cadre du projet Life Stratégie Nature, une action de sensibilisation auprès des entreprises (réflexion autour de la mise en place de visites Biodiv'tour pour les entreprises)-2023 : Dépôt du projet 2023 – 2024 : lancement des actions (cf.fiche Action 4.)**

## ➤ **Réflexion sur des actions à mener en lien avec les collectivités notamment en lien avec les CCI**

De plus en plus de collectivités s'engagent dans des actions (directes ou indirectes) auprès des entreprises : démarche EIT, COT / contrat d'objectif territoriaux (en lien avec l'ADEME) avec un volet éco circulaire et un volet entreprises, contractualisation avec la Région sur la thématique déchets...

- Identifier et rencontrer des services Economie des collectivités
- Proposer des actions collectives / Ateliers de mobilisation & sensibilisation

## 3. Assurer le déploiement régional de la reconnaissance « Entreprises Engagées pour la Nature » sur le territoire régional

- **Point d'information** à destination des entreprises et de leurs réseaux sur les dispositifs « Entreprises Engagées pour la Nature » et « Partenaires Engagés pour la Nature »
- **Promouvoir les dispositifs EEN et PEN** en lien avec les missions de l'ARBE auprès des têtes de réseaux régionales d'entreprises (CCI, CMA, UPE 13, MEDEF PACA, Top 20...), des associations

d'entreprises et des filières « pilotes » (cf.paragraphe 2), en s'appuyant sur le réseau national (chargés de mission EEN et PEN) ainsi que sur la direction régionale OFB Provence Alpes Côte d'Azur

- Faire remonter les informations à l'OFB sur les acteurs « engagés » EEN et PEN du territoire (suivi assuré par l'OFB national).
- **Participation aux réunions d'échanges du réseau national Mob Eco Terr** (Mobilisation des acteurs Economiques dans les Territoires) de l'OFB [réseau de référents AAMT des DR de l'OFB et/ou les ARB et/ou les Régions]

EN PROJET

## Fiche action 1.9 ACHATS PUBLICS ET BIODIVERSITE

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Accompagnement des collectivités pour intégrer les enjeux de la biodiversité et de l'eau dans leurs achats publics
<b>Références</b>	Plan Biodiversité Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	
<b>Calendrier de l'action</b>	01/01/2023 au 31/12/2023
<b>Partenaires/COFIL</b>	Ministère Ecologie
<b>ETP</b>	

**CONTEXTE**

La commande publique représente aujourd'hui 8% du PIB, c'est donc un levier important de transition écologique des territoires. A travers leurs achats et l'intégration de clauses environnementales, l'Etat et les collectivités peuvent inciter les entreprises à développer une nouvelle offre plus respectueuse de l'environnement, à innover et à avoir une démarche RSE.

Le code des marchés publics intègre depuis 2006 la notion de développement durable à prendre en compte, plus récemment, la loi Climat et Résilience de 2021 donne 5 ans aux acheteurs publics pour intégrer les clauses environnementales et sociales dans leur marché. Il est à noter que l'intégration de ces clauses environnementales est encore trop peu pratiquée avec seulement 13% des marchés supérieur à 90000 € intègre une clause verte selon l'observatoire économique des achats publics.

Sur incitation du Ministère de la transition écologique, il est proposé qu'en 2023 l'ARBE lance la mise en place d'une mission d'appui aux collectivités dans l'intégration des clauses environnementales dans leurs marchés publics à travers la mise en place d'un guichet vert et l'animation d'un réseau de collectivités sur ce sujet. Cette actions s'inscrit dans le cadre du Plan National pour les Achats Durables 2022-2025, mesures inscrites dans le **plan Biodiversité**, le plan de lutte contre la déforestation, le plan de Relance.

**OBJECTIFS :**

**Accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de leur politique d'achats durables notamment en ciblant les achats les plus impactant sur la biodiversité et l'eau (achats matières premières – bois, gravats..., éclairage public, végétaux...)**

**INDICATEURS :****DESCRIPTION DE L'ACTION 2023****1. Recrutement et mise en place d'un comité de suivi**

L'ARBE procèdera à un recrutement d'un contrat occasionnel à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023.

Un comité sera mis en place dès le mois de juin. Il sera composé de la Région Sud (service Biodiversité et service Economie circulaire), la DREAL, la CRESS, les Métropoles Nice Côte d'Azur, Toulon Provence Méditerranée, Grand Avignon, des Départements du 04 et du 84, du club des acheteurs du Var et du réseau Ea-écoentreprise.

**2. Mise en place et animation du « Guichet vert »**

Le Guichet Vert est un service de conseil environnemental pour tous les acheteurs soumis au Code de la commande publique mis en place dans le cadre du cadre du Plan National pour des Achats Durables 2022-2025 (PNAD),

**3. Lancement et animation d'un réseau « Achats publics durables »**

- Actualisation de la base de contact des acheteurs publics en région

LIVRABLES

- Etat des lieux des besoins et attentes des acheteurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur : une enquête et le comité de suivi
  - Organisation de temps d'information et d'échanges
    - Co-organisation en partenariat avec le réseau Ea-Eco entreprises d'une journée annuelle de mise en lien "acheteurs publics/entreprises apporteurs de solutions
    - Organisation d'une rencontre sur un sujet à définir avec le comité de suivi en fonction des résultats de l'enquête (SPASER , famille d'achats...) –
4. **Communication et promotion du guichet vert et du réseau**

EN PROJET

## **2- AMELIORER ET VALORISER LES CONNAISSANCES ET L'ENVIRONNEMENT : GERER LES OBSERVATOIRES ET CONTRIBUER A L'ELABORATION DE STRATEGIES REGIONALES**

EN PROJET

## Fiche action 2.1 OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA BIODI

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Animation et mise en œuvre de l'ORB
<b>Références</b>	Stratégie Nationale Biodiversité 2030 et Stratégie Nationale des Aires Protégées 2030 SDAGE 2022-2027 Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Sandrine HALBEDEL, Directrice connaissance des territoires, réseaux d'acteurs, coopération Corinne DRAGONE, chargée de mission Gwendoline PERCEL (mi-temps 1 <sup>er</sup> T 2023) Jenny-Soon MAZZELLA, Assistante de direction
<b>Calendrier</b>	01/01/2023 au 31/12/2023
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région, DREAL, OFB
<b>ETP Missions</b>	Voir tableau financier

**CONTEXTE**

En 2010, La Région et l'Etat ont souhaité mettre en place un observatoire régional de la biodiversité et en confier l'animation a été confiée à l'ARBE.

La création de l'observatoire régional de la biodiversité en Provence-Alpes-Côte d'Azur s'inscrit dans la nécessité de porter à connaissance du plus grand nombre la biodiversité régionale et surtout ses évolutions positives et négatives. Il permet aussi d'alimenter les politiques publiques et d'aider à la décision.

Une évaluation de l'ORB conduite en 2020 avec l'aide d'un bureau d'étude a permis de clarifier les objectifs, les actions et les moyens à dédier à cet observatoire. L'ORB s'inscrit dans la feuille de route ARBE-Région Sud 2022-2028 au travers de l'ambition « faire que la Région Sud garde une cop d'avance »

**OBJECTIFS**

Rendre disponibles et accessibles les informations sur la biodiversité régionale, les diffuser et les communiquer, dans l'optique de développer la compréhension des enjeux liés à la biodiversité régionale auprès des pouvoirs publics et du grand public et de les alerter sur ces enjeux.

**INDICATEURS :**

Nombre d'indicateurs produits

Nombre de sollicitations de l'ORB

**DESCRIPTION DE L'ACTION** *(sous réserve des échanges techniques en cours)***Publication IRV**

- Finalisation rédaction et suivi création graphique
- Diffusion aux acteurs et partenaires, sur les réseaux de l'agence
- Réalisation d'un communiqué de presse
- Organisation d'un Webinaire 1h présentation résultats IRV (ORB et Tour du Valat)
- Valorisation dans le cadre de la journée Sud biodiversité fin 2023 (conférence thématique dédiée ou plénière)

**LIVRABLES****Observation territoriale** *(sous réserve de RH supplémentaires pour l'ORB)*

- **Détermination du périmètre d'intervention de l'ORB sur ce volet**  
Notamment : Quelles implications de l'ORB dans les initiatives locales ?
- **Poursuite accompagnement MNCA (observatoire métropolitaine terre – mer)**  
Action et calendrier à définir avec MNCA
- **Analyse des possibilités de mise en place d'actions liées à l'observation de la biodiversité à**

une échelle territoriale : notamment, analyse de la faisabilité de mise e  
d'indicateurs territoriaux avec le Département du Vaucluse et Toulon Provence  
Mediterranée (dont l'interopérabilité des données avec géonature)

### Migration site internet ORB sur site ARBE

Mise à jour des informations de l'ancien site ORB

Mise à jour moteur de recherche suivis ?

Recrutement stagiaire 6 mois

Déploiement d'une rubrique « Données Biodiversité en PACA » qui permettrait de réunir l'ensemble des sites où l'on peut avoir une vision d'ensemble des données disponibles (SILENE, GEONATURE...)

### Réalisation de Fiches Indicateurs (choix des priorités à établir) :

- Lien indicateur EAEE du plan d'action de la stratégie EAEE
- Indicateur trame noire/pollutions lumineuses en lien avec le CEREMA
- Selon les résultats de la faisabilité d'appliquer la méthode d'identification des continuités écologiques à l'échelle régionale, réflexions sur la production d'indicateurs de connectivités (complémentaire aux indicateurs de fragmentation) –renfort RH
- Biodiversité eaux et milieux aquatiques : quels indicateurs pour l'ORB et pistes d'indicateurs pour l'OREMA (action commune ORB/OREMA) - renfort RH
- Indicateurs liés à la nature en ville ?
- Fiches habitats ou milieux emblématiques ?
- Fiches espèces selon les besoins notamment liés à l'actualité (ex : incendies,...) ou infos zoom sur une espèce selon l'actualité avec une entrée plus opérationnelle pour les collectivités et le grand public ?
- Fiche ENR / biodiversité des sols : recherche d'informations/ indicateurs existants, lien avec fond Terranéa ?
- Fiche agriculture/biodiversité : recherche d'informations/ indicateurs existants (voir travail AURA et CD84/CD13 en cours notamment) ?
- Indicateur lié aux services écosystémiques ?
- Indicateur Santé et biodiversité ?
- Plus globalement : au copil ORB faire un point d'alerte sur la production d'indicateurs ; quels sont les objectifs de l'ORB : indicateurs produits par d'autres partenaires ou indicateurs produits par l'ORB ? (ex : sur les aires protégées, plutôt DREAL dans le cadre de la SNAP ?)

Analyses, rédaction ou co-rédaction des fiches, suivi création graphique

### Participation à la mise en œuvre de la SRB [cf.Fiche SRB]

**Stratégie connaissances (besoins en terme de connaissances) ?** Croiser les lacunes identifiées par l'étude CEN/LPO/GCP et besoins identifiés par les travaux ORB

### Diffusion des connaissances ORB

En lien avec les demandes interne et externe d'information ou d'intervention sur les aspects état et l'évolution de la biodiversité en région/ enjeux de la biodiversité ; sur un retour d'expérience d'un observatoire régional de la biodiversité ; sur une contribution aux réflexions régionales sur la

biodiversité ou le développement des connaissances

**Participation à la communication de l'agence en matière de biodiversité**

- Co-organisation webinaire 1h pour agir Biodiversité et santé (cf. fiche 3.3)
- Journée Sud Biodiversité (Fiche 4.1 ARB)
- Webinaire d'accueil des nouveaux Territoires engagés pour la nature (1 ou 2) (Fiche 1.1 TEN)
- Synthèse chiffres clefs Biodiversité en région (Fiche 4.1 ARB)

**Démarches extrarégionales**

Participation au Comité éditorial ONB (référénte des observatoires régionaux de la biodiversité)

Participation GT réseau des observatoires de la biodiversité / observatoire national de la biodiversité

**Animation gouvernance ORB**

Préparation et animation comité de pilotage, comité technique, groupe de travail

Reporting

## Fiche action 2.2 OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'EAU ET MILIEUX AQUATIQUES - OREMA

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Animation de l'Observatoire Régional de l'Eau et des Milieux Aquatiques (OREMA)
<b>Références</b>	Stratégie Nationale Biodiversité 2030 et Stratégie Nationale des Aires Protégées 2030 SDAGE 2022-2027
<b>Contacts</b>	Sandrine HALBEDEL, Directrice connaissance des territoires, réseaux d'acteurs, coopération Aymeric BADEL, Chargée de mission OREMA Mathilde AMAND, Chargée de mission analyse et synthèse des données EMA Jenny-Soon MAZZELLA, Assistante de direction (à partir du 1 <sup>er</sup> avril 2023)
<b>Calendrier</b>	01/01/2023 au 31/12/2023
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région, Agence de l'Eau, OFB
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

### CONTEXTE

Depuis 2009 la Région développe une véritable stratégie globale en faveur de la ressource en eau et des milieux aquatiques avec notamment la mise en œuvre du SOURCE, la création de l'AGORA et l'élaboration et la promotion de la Charte régionale de l'eau. Dans ce cadre, en 2011, la Région a confié à l'ARPE la mission de création d'un observatoire régional de l'eau et des milieux aquatiques afin prolonger son engagement sur cette thématique. Ainsi, il constitue un outil partenarial et vient en appui à la mission d'animation et de concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques qu'elle porte depuis 2018.

En 2020, les partenaires ont souhaité qu'un bilan prospectif soit réalisé. Une évaluation de l'action de l'OREMA a donc été menée, de l'automne 2020 à l'été 2021. Les conclusions de cette évaluation lui ont permis de préciser et actualiser ses objectifs, ses missions et son organisation.

L'OREMA s'adresse ainsi principalement aux élus (décideurs) mais aussi aux agents des collectivités territoriales et organismes publics travaillant dans d'autres domaines que l'eau et les milieux aquatiques (utilisateurs des travaux/productions de l'OREMA).

Sa gouvernance se compose d'un comité d'orientation réunissant des acteurs de l'eau et des représentants des publics cibles, qui a pour mission de faire au comité de pilotage des propositions pour l'établissement des programmes de travail de l'OREMA et d'établir périodiquement un bilan de la façon dont l'OREMA atteint ses objectifs.

Sa communication repose sur une diffusion active des informations en fonction des publics cibles (publications, vidéos, posters...), participation et contribution à des événements, visioconférences, webinaires .... Elle s'inscrit également pleinement dans celle de l'ARBE, en particulier le site internet de l'OREMA qui devra répondre davantage à ses objectifs en abandonnant l'idée d'un site susceptible de contenir tout type d'information sur l'eau et les milieux aquatiques, en le structurant en fonction des objectifs retenus et des publics visés (davantage qu'en fonction de thématiques ou natures d'information) et en écartant les contenus sans lien avec la vocation de l'observatoire.

### Objectifs

Son objectif est de favoriser la prise en compte de l'eau et des milieux aquatiques dans les actions, programmes et politiques des pouvoirs publics en région en s'attachant plus particulièrement à 3 grands enjeux : La disponibilité et le partage des ressources en eau au regard notamment du changement climatique, le fonctionnement des cours d'eau en lien avec la prévention des risques d'inondation et la biodiversité aquatique.

Il a pour mission de traiter, analyser et mettre en perspective les informations en animant autour de ses travaux une réflexion collégiale (Groupes de travail) associant l'ensemble des parties prenantes concernées au-delà des acteurs de l'eau. Il met en évidence des évolutions, des dynamiques en mettant en perspective de façon diachronique et prospective (en développant une approche globale s'inscrivant dans le temps long), propose des analyses en dépassant les approches thématiques pour montrer les liens entre les problématiques et la façon dont les questions liées à l'eau et aux milieux aquatiques recourent d'autres questions dans de nombreux domaines, dégage des enjeux

en expliquant ce qui est en jeu, ce qui se joue.

## DESCRIPTION DE L'ACTION 2023

Mise en œuvre des travaux décidés lors du COPIL du 25 mai 2022 :

### Gouvernance :

- Organisation et animation du comité d'orientation : 1 ou 2 si besoin de recadrer
- Organisation et animation du comité de pilotage : 2 ou 3

### Groupes de travail (GT) - 3 groupes de travail prioritaires pour 2023 :

- **Animation d'un GT : Réactualiser "Regard sur l'eau"** (version actuelle mars 2017) ; objectif :
  - Analyser l'impact des actions pour orienter les politiques publiques et améliorer la connaissance des gestionnaires
  - Identification et valorisation et/ou création d'indicateurs eaux et milieux aquatiques
  - **Identification et création d'indicateurs Eau et biodiversité (cf fiche ORB)**
 → 2023 : rédaction de la fiche projet, validation en COPIL et mise en œuvre
- **Animation d'un GT : Déploiement de la rubrique OREMA sur le site de l'ARBE (transfert de l'ancien site) :**
  - 2023 : poursuite du travail formalisé dans la fiche projet ; finalisation 1<sup>er</sup> T
  - Définition des modalités de valorisation sur le site de l'ARBE, suite fusion site de l'OREMA
  - Finalisation fusion site OREMA/ARBE notamment mise en ligne des ressources de l'ancien site sur le site ARBE, Quid de l'entrée BV/ Ma commune ?
  - Alimentation de la rubrique OREMA du site de l'ARBE
- **Animation d'un GT : Outil d'analyse et de synthèse de données existantes sur l'eau et les milieux aquatiques (ANADO)**

L'objectif est d'apporter des éléments de connaissance pour aider les acteurs publics à orienter leurs politiques dans le domaine des milieux aquatiques et des zones humides, ainsi que d'informer les utilisateurs de l'OREMA des données disponibles sur l'état de l'eau et des milieux aquatiques de la région.

  - Pour 2023, il s'agit en priorité de :
    - Finaliser la fiche du LEZ
    - Finaliser la fiche de synthèse cadre des bassins versants
    - Actualiser la fiche ressource
  - Selon le temps disponible :
    - Finalisation du travail sur les bassins versants priorités pour la catégorie 2 ; poursuite du travail sur la catégorie 3
    - Au vu des résultats sur les 2 catégories de bassins versants analysés en 2020, analyse partagée, avec la Région et l'Agence de l'Eau, de l'opportunité d'intégration d'autres bassins versants sur les 128 présents en région : détermination du nombre de catégories à retenir in fine pour classer les bassins versants à analyser et calendrier de réalisation
    - Réalisation des fiches de synthèse par BV selon document cadre validé en 2022

3 autres groupes de travail ont été identifiés et correspondent aux 3 thèmes prioritaires

## LIVRABLES

Programme d'actions annuel ou pluri-annuel  
Compte-Rendu

Compte-Rendu, publication OREMA

Réunions (fréquence à définir), Compte-Rendu

- Animation du volet ANADO des Comités (comptes rendus des réunions)

- Valorisation du bassin test et de la fiche ressource  
- Nouvelle note de cadrage

- Réalisation du travail sur les 33 bassins cat 2: production de tableaux par bassins versants et production d'un support de synthèse et cartes associées, le cas échéant

sélectionnés par l'ensemble des partenaires lors de l'évaluation de l'OREMA

pourront se mettre en place en fonction du calendrier validé en COPIL :

- **Animation d'un GT Fonctionnement des cours d'eau** (*fiche projet à rédiger et à faire valider par COPIL avant mise en œuvre*) : identifier en GT les actions à réaliser, les outils disponibles, voire à créer, les REX à formaliser et le calendrier de réalisation ; animation de politiques partenariales ?
- **Animation d'un GT sur l'enjeu Ressource en eau** afin d'améliorer la connaissance des gestionnaires sur les sujets suivants (*fiche projet à rédiger et à faire valider par COPIL avant mise en œuvre*) :
  - Connaissance de la ressource en eau : Recenser des actions d'amélioration de la gestion quantitative de la ressource en eau à l'échelle d'un bassin versant pour que les partenaires (Région, OFB, Ade) puissent les valoriser dans des colloques et interventions via des fiches REX
  - Solidarités territoriales pour créer du lien amont/aval et aval/amont : Réaliser une veille sur les travaux de solidarité amont-aval et aval-amont des partenaires de l'OREMA et animation de politiques partenariales ?
  - [Veille en lien avec le travail en cours dans le Vaucluse, sur les actions des départements en région et en France en matière de ressource en eau](#)
- **Animation d'un GT sur l'enjeu Biodiversité aquatique** afin de valoriser les actions sur la biodiversité aquatique (*fiche projet à rédiger et à faire valider par COPIL avant mise en œuvre*) : REX sur les bénéfices sur la biodiversité des actions de préservation et restauration des milieux, animation de politiques partenariales ?

#### Trophées eau :

- Analyse des dossiers (éléments trophées eau dans les questionnaires TEN et TERDUR ([fiche 1.1](#))) et formalisation des fiches de synthèse
- Participation à l'organisation et la mise en œuvre de la remise des trophées eau en lien

#### Actions transversales et valorisations :

- Participation, contribution à des groupes de travail des partenaires de l'ARBE
- Diffusion, partage sur la rubrique OREMA du site ARBE d'informations liées à l'enjeu biodiversité aquatique
- Participation à l'organisation de la journée régionale biodiversité (si renouvelée en 2023)
- Diffuser/relayer des informations sur les fonctionnalités de la trame turquoise à partir des travaux et des réflexions Agence de l'eau et CEREMA en 2022
- Vulgariser et relayer des fiches de synthèse regroupant les 3 indicateurs piscicoles et leur cartographie associée produits par l'ARFPPMA, issus du Web PDPG/Géoportail régional qui n'est pas en accès libre.
- Promouvoir les outils de la MRE : Holobios, Continuum, Hydropolis, Immersio - [en lien avec la fiche 3.2](#)
- Valoriser les cartographies de l'ensemble des démarches sur la restauration/préservation de la biodiversité sur les différentes trames (vertes, bleues, noires, turquoises...) réalisées par l'ARBE

## Fiche action 2.3 CONTRIBUTION A LA STRATEGIE REGIO

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	
<b>Références</b>	Stratégie Nationale Biodiversité 2030 et Stratégie Nationale des Aires Protégées 2030 SDAGE 2022-2027 Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Audrey Michel, Directrice Corinne Dragone, chargée de mission ORB Aurélié Ruffinatti, Directrice Territoire en transition
<b>Calendrier</b>	01/01/2023 au 31/12/2023
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région Sud, Agence de l'eau
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>	
<p>En 2022, la Région a lancé un travail de formalisation de sa nouvelle stratégie régionale de la biodiversité en s'appuyant sur la stratégie globale de la biodiversité élaborée en 2014 et sa feuille de route interne réalisée en 2021. Un travail de mis à jour à commencer mené par la Région avec l'appui des Agences d'urbanisme et de l'ARBE.</p> <p>En 2023, il s'agira pour la Région de rédiger sa nouvelle stratégie et son nouveau plan d'actions en lien avec l'ensemble des acteurs en s'appuyant sur le Comité Régional de la Biodiversité. L'ARBE continuera à appuyer la Région dans l'élaboration et la diffusion de la stratégie régionale biodiversité.</p>	
<b>OBJECTIFS</b>	
<b>Appuyer la Région dans la formalisation et la promotion de la Stratégie Régionale Biodiversité 2022-2030</b>	
<b>INDICATEURS :</b>	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION 2022</b>	
<p><b>Calendrier à redéfinir</b></p> <p>→ <b>Participation à l'actualisation du diagnostic – Octobre 2022- Janvier 2023</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rédaction sur certains sujets confiés : connaissance, mobilisation des acteurs, dynamiques territoriales</li> <li>○ Relecture commentée de fiches sur les autres sujets</li> <li>○ Participation aux réunions de travail avec l'équipe projet de la Région</li> <li>○ Participation à l'animation d'ateliers de partage dans le cadre du CRB</li> </ul> <p>→ <b>Participation à la co-construction de la stratégie et du plan d'actions – Février-Mars 2023</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Participation à l'animation d'ateliers de partage dans le cadre du CRB</li> <li>○ Relecture commentée des projets</li> <li>○ Rédaction sur certains sujets si besoin</li> </ul> <p>Il est envisagé un vote de la nouvelle SRB en juin 2023</p> <p>→ <b>Participation à la diffusion de la nouvelle SRB - Septembre 2023</b></p> <p><b>A définir</b></p>	<b>LIVRABLES</b>

## Fiche action 2.4 ANIMATION DE LA STRATEGIE REGIONALE ENVAHISSANTE

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Stratégie régionale relative aux espèces animales exotiques envahissantes
<b>Références</b>	Stratégie Nationale Biodiversité 2030 et Stratégie Nationale des Aires Protégées 2030 SDAGE 2022-2027 Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Sandrine HALBEDEL, Directrice connaissance des territoires, réseaux d'acteurs, coopération Pauline JEAN, Chargée de mission stratégie EAEE Jenny-Soon MAZZELLA, Assistante de direction
<b>Calendrier</b>	01/01/2023 au 31/12/2023
<b>Partenaires/COPIL</b>	DREAL, REGION, OFB
<b>ETP Missions</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>	
<p>En 2016, la délégation PACA-Corse de l'ONCFS dans le cadre d'une convention avec la DREAL PACA a mené des travaux sur les groupes taxonomiques des oiseaux et des mammifères qui ont conduit à une liste de 33 espèces d'oiseaux et de mammifères exotiques envahissants à l'échelle régionale et hiérarchisée en fonction de leurs risques d'impacts et de leurs possibilités d'introduction en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les méthodologies d'évaluation des risques et la liste d'espèces ont été validées en CSRPN en mai 2016. En 2017, la DREAL PACA confie au CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur la préfiguration d'une stratégie régionale espèces exotiques animales envahissantes afin de définir le cadre institutionnel et réglementaire, identifier les acteurs concernés, les actions menées et leurs attentes et dimensionner les ambitions de la future stratégie et définir sa gouvernance. En 2020, les partenaires ont sollicité l'ARBE afin qu'elle anime la mise en œuvre de l'élaboration de la stratégie Faune exotique envahissante en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en lien étroit avec la DREAL PACA, l'OFB et les partenaires, notamment le CBNMED et le CEN.</p>	
<b>OBJECTIFS</b>	
Assurer la coordination du partenariat et l'animation de l'élaboration de la Stratégie régionale faune exotique envahissante en lien avec les cofinanceurs et les partenaires scientifiques et techniques.	
<b>INDICATEURS</b> : Nombre d'espèces traitées sur nombre d'espèces totales identifiées et nombre de listes finalisées sur le nombre de listes prévues.	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	
<p>Le travail pour la définition et la mise en œuvre de la stratégie régionale sur la faune exotique envahissante est prévu en 4 phases, sur 3 ans.</p> <p><b>La réalisation de la phase 1, d'avril à septembre 2021</b> a permis de mettre en place et d'animer la gouvernance de la mission. La méthodologie d'élaboration des listes a été d'actualisée et consolidée et présentée en CSRPN. 4 groupes de travail faune vertébrée ont été constitués et des outils de partage ont été créés. L'élaboration des listes et le catalogage ont été initiés respectivement pour les vertébrés et les invertébrés.</p> <p><b>La réalisation de la phase 2-A, de novembre 2021 à avril 2022</b> a permis la constitution des 4 groupes de travail pour la faune invertébrée et le Comité Scientifique et Technique a été</p>	<p><b>LIVRABLES</b></p> <p>Compte-rendu de réunion</p>

lancé. La catégorisation des espèces animales s'est poursuivie avec l'appui de l'animation de la gouvernance en lien avec le CSRPN a continué.

**Phase 2-B, de mai 2022 à novembre 2022** a permis de poursuivre l'élaboration des listes pour les 8 groupes en lien avec les experts concernées et les partenaires. L'élaboration du plan d'actions ainsi que l'actualisation du diagnostic social et le recensement des acteurs afin de constituer des ateliers a débuté.

**Phase 3 – de novembre 2022 au 7 mai 2023 :**

**Novembre à décembre :**

- Finalisation des listes hiérarchisées en lien avec les experts concernées et les partenaires (hors arthropodes)
- Validation des listes par le COTECH, COTECH élargi et le COPIL
- Actions de recherche pour l'amélioration des connaissances en lien avec les partenaires
- Analyse des modalités de mise en place d'un réseau de surveillance de détection précoce en lien avec les partenaires
- Poursuite de l'élaboration du plan d'actions avec le COTECH
- Échange d'information et participation aux journées du Réseau d'Expertise Scientifique et Technique du Centre de ressource Espèces Exotiques Envahissantes

**Janvier à mai 2023 :**

- Finalisation du plan d'actions
- Finalisation de la liste des arthropodes
- Présentation au CSRPN des listes finalisées
- **Réflexion pour la création d'un ou plusieurs indicateurs relatifs à la Stratégie régionale Espèces Animales Exotiques Envahissantes (cf. fiche ORB)**
- Échange d'information et participation aux journées du Réseau d'Expertise Scientifique et Technique du Centre de ressource Espèces Exotiques Envahissantes
- Validation du programme d'actions par : COTECH, COTECH élargi, COPIL
- État de l'art de la réglementation en lien avec les espèces animales exotiques envahissantes
- Organisation des ateliers participatifs en lien avec tous les acteurs en région, notamment sur l'eau et les milieux aquatiques

**Phase 4 mai 2023 à mai 2024 :**

- Démarrage rédaction de la stratégie en lien avec les membres du COTECH
  - cadre méthodologique (OFB)
  - plan d'actions (OFB et ARBE)
  - évaluation de l'état d'avancement (méthodologie d'évaluation simplifiée et indicateurs de suivi) (DREAL)
- Présentation du programme d'actions au CSRPN
- Formalisation, impression et diffusion (ARBE)
- Mise en œuvre, suivi et évaluation de la stratégie
- Échange d'information et participation aux journées du Réseau d'Expertise Scientifique et Technique du Centre de ressource Espèces Exotiques Envahissantes

Listes hiérarchisée espèces exotiques envahissantes pour les huit groupes de travail (hors arthropodes)

Premier projet de Plans d'action

### **3- INFORMER, SENSIBILISER, EDUQUER ET FORMER LES ACTEURS DU TERRITOIRE AUX ENJEUX DE LA BIODIVERSITE ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE**

EN PROJET

## Fiche action 3.1 ANIMATION DU PORTAIL RESSOURCES

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	
<b>Références</b>	Stratégie Nationale Biodiversité 2030 et Stratégie Nationale des Aires Protégées 2030 SDAGE 2022-2027 Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Audrey Michel, Directrice Audrey Glorian, Directrice de la communication Anthony Roger, webmaster
<b>Calendrier</b>	01/01/2023 au 31/12/2023
<b>Partenaires/COPIL</b>	Tous les membres
<b>ETP</b>	Intégré à la fiche 4.1 ARB

<b>CONTEXTE</b>	
<p>En tant que structure ressource, l'Agence capitalise et partage au sein d'un large réseau les informations scientifiques et techniques, les outils, les pratiques et les savoir-faire nécessaires pour l'orientation des décisions publiques et privées, le déploiement d'actions appropriées aux spécificités des territoires, le développement et la mutualisation de moyens, l'interaction avec les différents publics.</p> <p>L'Agence vise ainsi à apporter des services appropriés aux besoins de ses partenaires et de ses publics cibles : collectivités, élus, institutionnels, et public secondaire : entreprises, associations</p> <p><b>Dans le cadre de son nouveau site internet, l'ARBE a lancé un portail « Ressources » numérique régional dédié à la biodiversité et la transition écologique.</b> Ce portail Ressources permet d'avoir à disposition : des retours d'expériences, des outils, des contacts, des actualités réglementaires, des dispositifs financiers. Il a permis de fusionner des sites anciens comme territoires durables et permettra en 2023 de fusionner les volets ressources des sites des observatoires et des réseaux. Ce portail permet de rechercher par thématique et par type d'outils les informations nécessaires aux porteurs de projet.</p> <p>Dans ce cadre, l'Agence développe aussi en parallèle une base de retours d'expériences accessible à tous pour inspirer les différents acteurs. En 2022, elle a mis à jour et en ligne les 186 initiatives et 364 ressources.</p>	
<b>OBJECTIFS</b>	
<b>Mettre à disposition différentes ressources pour aider les acteurs dans la mise en œuvre de projets de préservation de l'eau et de la biodiversité et de transition écologique</b>	
<b>INDICATEURS :</b>	
Nombre de visites du site, de téléchargements	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION 2022</b>	
<p>→ <b>Actualisation des rubriques du site notamment sur l'Agence, ses partenaires et ses actions dans le cadre de la création de l'EPCE</b></p> <p>→ <b>Mise à jour régulière de l'espace RESSOURCES, de l'AGENDA, de la rubrique FINANCEMENTS et des INITIATIVES EXEMPLAIRES</b></p> <p>Cet espace permet de mutualiser l'ensemble des espaces Ressources développés dans différents site confiés à l'ARBE (Territoires durables, OREMA, ORB). Il est organisé par thème.</p> <p>On y retrouve :</p>	<b>LIVRABLES</b>

- Des actualités règlementaires
- Des outils : guides, ...
- Les aides techniques et financières

La rubrique Financements va être élargie aux financements nationaux et européens en 2023.

Une rubrique Initiatives exemplaires a été déployée sur le site de l'ARBE elle permet de valoriser l'ensemble des retours d'expériences capitalisés dans le cadre des différentes missions confiées à l'ARBE (TEN, OREMA, ORB, Territoires durables, Nature en ville, TVTB, Zéro plastique...).

Il s'agira en 2023 de continuer à assurer cette capitalisation en interne.

#### → **Réflexion sur la mise en place d'un ANNUAIRE des acteurs de la biodiversité et de l'eau**

Les anciens sites de l'Agence étaient dotés de plusieurs annuaires des acteurs :

- annuaire des acteurs de la biodiversité sur le site de l'observatoire régional de la biodiversité
- annuaire des acteurs et usagers de l'eau sur le site de l'OREMA
- annuaire des associations environnement sur le site Territoires durables

Actuellement, elle a mis en place sur le site de l'ARBE un annuaire des acteurs EEDD.

En 2023, il s'agira donc d'avoir une réflexion avec les partenaires de l'opportunité de mettre en place un annuaire des acteurs de la biodiversité et de l'eau en région.

#### **Réflexion sur le développement d'une interface participative pour alimenter les évènements, les ressources, les actualités pour les partenaires**

##### → **Envoi de la lettre d'information mensuelle « SudBiodiversité# »**

Cette lettre est alimentée par l'ensemble des financeurs de l'ARBE. Elle est construite en complémentarité des veilles techniques du RREN, du RRGMA et de la mission Zéro Déchet plastique.

1 ou 2 lettres pourront faire l'objet de dossier comme par exemple la journée SudBiodiv

##### → **Création d'une PHOTOTHEQUE biodiversité**

Recrutement stagiaire

- Réalisation de reportage photos sur l'année
- Stage pour formalisation de la photothèque
- Mise en ligne sur l'espace ressources du portail internet

## Fiche action 3.2 – Formation et sensibilisation des acteurs

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Mise en place de visites (Biodiv'tour) et de formation/information pour les collectivités et leurs partenaires (associations, entreprises...) sur les thèmes de la biodiversité et de l'eau
<b>Références</b>	Stratégie Nationale Biodiversité 2030 et Stratégie Nationale des Aires Protégées 2030 SDAGE 2022-2027 Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Audrey Michel, Directrice Agnès Hennequin, chargée de mission Aménagement et biodiversité Lisa Salvati Chargée de mission Biodiv'tour et formation des élus
<b>Calendrier de l'action</b>	01/01/2023 au 31/12/2023
<b>Partenaires/COPIL</b>	OFB, Région Sud, Agence de l'eau
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

**CONTEXTE**

Pour sensibiliser les collectivités et notamment les élus, l'ARBE a créé et lancé en 2021 un Biodiv'tour. Il s'agit d'une offre de **visites de terrains gratuites, pédagogiques, professionnelles à destination d'élus et techniciens**. Le Biodiv'Tour permet aux participants de découvrir sur le terrain des réalisations concrètes et reproductibles en termes de développement durable, de préservation de la biodiversité et de l'eau. Il permet de montrer les bénéfices des actions conduites en faveur de la transition écologique et de créer des échanges de bonnes pratiques entre élus et techniciens. Les collectivités hôtes du Biodiv'Tour ont été choisies au regard de la qualité de leur politique globale de transition écologique et de l'exemplarité des projets qu'elles ont mis en œuvre. Chacune d'entre elles a d'ailleurs vu son engagement reconnu à travers des reconnaissances et labellisations animées par l'ARBE : « Territoire engagé pour la Nature », « Capitale régionale de la Biodiversité », « Territoire Durable, une COP d'avance ».

En parallèle, et suite au développement de la formation des élus sur la nature en ville et l'adaptation au changement climatique Nature for City Life (NFCL) en 2021-2022, l'ARBE propose de développer de manière plus large une **action de formation-sensibilisation des élus/techniciens** en 2023/2024.

Enfin, afin de toucher largement les élus et techniciens, l'ARBE a mis en place depuis 2021 un **cycle de webinaire mensuel « 1h pour comprendre et agir »**. Le concept : une présentation en direct courte (durée : 1h à 1h30) sur des sujets d'actualités, des outils ou dispositifs portés par l'ARBE ou ses partenaires, sur des plages horaires décalées (13h-14h). Au regard du succès de ce cycle en 2021 et 2022, l'ARBE propose de le reconduire en 2023.

**OBJECTIFS****INDICATEURS :**

Organisation de 8 visites dans l'année

Formation de 200 élus dans l'année

Organisation de 10 webinaires – entre 500 et 1000 participants

**DESCRIPTION DES ACTIONS 2023**

**Mettre en place un programme de formation globale pour les élus et techniciens mentionnant les visites du Biodiv'tour, les webinaires 1h, les ateliers** et développer une communication

**Animation et développement du Biodiv'Tour**

**Animation du Biodiv'tour en 2023 :**

- Promotion et diffusion de l'offre de visite auprès de nos partenaires et de la base contacts créée dans le cadre de la formation des élus NFCL
- Réflexion sur le format des visites en lien avec le réseau des ARB (développement de visites en format court sur la demi-journée)
- Gestion des inscriptions et organisation des visites : communication, modalités et informations logistiques (heure et lieu de rendez-vous, protocole sanitaire, repas, tableau covoiturage, contacts)
- Valorisation des 8 visites existantes en mettant en ligne les visites passées avec un compte rendu, des témoignages et des photos
- Recensement des besoins de formations des collectivités (formulaires de satisfaction et phoning)
- Evaluation du dispositif sur 2021 et 2022 (traitement des formulaires de satisfaction des participants, développement des méthodes d'évaluation auprès des collectivités hôtes : questionnaires, bilans, QCM à l'écrit et/ou à l'oral)

**9 visites existantes développées en 2021/2022:**

- **Marseille** - Une stratégie biodiversité pour la résilience urbaine face au changement climatique
- **Avignon** – Reconstitution d'une coulée verte « comestible » en milieu urbain dense
- **Miramas** – Ville verte et durable - Villes-sur-Auzon – Village nature et étoilé
- **Villes-sur-Auzon** – Village nature et étoilé
- **Cannes** - Citoyenneté et civisme environnemental au cœur de la transition écologique
- **Mouans-Sartoux** – L'alimentation au cœur de la transition écologique
- **Le Cannet-des-Maures** - Une approche intégrée et globale de la nature en ville
- **Volonne** - Un cœur de village engagé pour la nature

**Développement du catalogue de visite :**

- Développement d'une visite en lien avec la gestion alternative et/ou durable des eaux pluviales, les milieux aquatiques et la biodiversité
  - Collectivités pré identifiées : Cagnes-sur-Mer et Auriol
- Réflexion sur l'ouverture du Biodiv'Tour aux associations, aux bureaux d'études et aux entreprises

**Formation-sensibilisation des élus à la préservation de la biodiversité et de l'eau**

- **Dans le cadre du Life Stratégie Nature, préparation d'une offre de formation-sensibilisation élargie pour les élus et techniciens de collectivités**  
Une formation-sensibilisation des élus a été mise en place dans le cadre du Life nature for city life. Elle était ciblée sur les 3 métropoles et sur le thème de la Nature en ville et de l'adaptation au changement climatique. L'ARBE a proposé, dans le cadre du Life Stratégie Nature, de pouvoir élargir cette offre à l'ensemble du territoire régional et sur plusieurs thématiques en lien avec la préservation de la biodiversité (Nature en ville et adaptation, zéro déchet plastique, Biodiversité et Collectivités, Gestion intégrée de l'eau et EPCI...). L'année 2023 permettra de construire cette offre de formation-sensibilisation élargie.
- **Appui à la formation des élus des Parcs naturels régionaux** et intervention sur « Aménagement et adaptation au changement climatique » pour (8 journées ou demi-journées prévues en 2023)
- **Ateliers territoriaux de formation/sensibilisation en lien avec les intercommunalités, les Départements de l'ARBE et les associations d'élus**

- Atelier territorial élu/technicien Grand Avignon « Aménagement, eau »
- Atelier territorial NCA « Aménagement, Biodiversité et eau »
- Atelier territorial TPM – à déterminer

Ces modules permettraient de s'inscrire dans le plan After Life Nature for city life.

→ **Développement des partenariats**

- Déploiement du **partenariat avec l'association Neede, préfigurateur d'ODYSSEO** - Une nouvelle structure à dimension internationale dédiée à la Méditerranée. Elle regroupera sur un même lieu un musée interactif, un centre de recherches et un campus de formation aux métiers de la transition écologique. Lancement prévu pour 2026. Ce partenariat va permettre d'unir nos forces pour mener des expérimentations de formation-action sur des territoires notamment en prenant comme sujets « l'école ».
- Réflexion sur le **partenariat avec le CNFPT** en lien avec l'OFB national (expérimentation)
- Partenariat avec les associations des maires et éco-maires

**Cycle de webinaires « 1 heure pour comprendre et agir »**

Ce cycle de webinaires mensuel a été un succès en 2021 et 2022 entre 800 et 1000 participants par an. Ce sont des présentations courtes sur des sujets d'actualités, d'outils, de dispositifs, sur des plages horaires décalées. Ces webinaires peuvent se faire en binôme avec l'un des membres de l'EPCE.

Un jour fixe : tous les 1er Mardi du mois // Une heure fixe : de 13h à 14h  
L'ARBE prévoit de tenir 8 à 9 webinaires d'1h en 2023.

Thématiques retenues :

- Financements en faveur de la préservation de la biodiversité et de l'eau
- Un mémento « Aménager avec la biodiversité et l'eau »
- Plantons local- valorisation du guide
- L'Indice Région Vivante : comment évolue la biodiversité en Provence Alpes Côte d'Azur ?
- Biodiversité et santé
- Eau : trop ou pas assez, comment anticiper ?
- Les parkings perméables
- Microforêts urbaine : une vraie bonne idée ?
- Achats publics et biodiversité

## Fiche action 3.3 Mobilisation citoyenne &amp; biodiversité

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Sensibilisation et mobilisation des acteurs à la préservation de la biodiversité
<b>Références</b>	Stratégie Nationale Biodiversité 2030 et Stratégie Nationale des Aires Protégées 2030 SDAGE 2022-2027 Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Aurélie Ruffinatti, directrice TET Samantha Khalizoff, chargé de mission
<b>Calendrier</b>	01/01/2023 au 31/12/2023
<b>Partenaires/COPIL</b>	<b>Région, OFB, DREAL, les 2 Rectorats, DIRMM</b>
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

**CONTEXTE**

L'ARBE s'est vu confiée depuis 2019 plusieurs actions relatives à l'éducation et la sensibilisation à la biodiversité et l'environnement :

- L'OREEDD. Cet observatoire s'est transformé en 2021 en panorama des acteurs et des actions. Le besoin étant essentiellement de pouvoir faire connaître les acteurs et faciliter leur mise en relation notamment entre intervenants EEDD et collectivités ou établissements scolaires.
- La promotion des aires éducatives marines et terrestres. En 2022, les projets se sont démultipliés. On compte plus de 60 aires.
- L'expérimentation d'actions de sensibilisation et de mobilisation que l'ARBE n'a pour l'instant pas lancé

En 2023, les partenaires souhaitent que l'ARBE se positionne davantage sur l'accompagnement des territoires dans leur stratégie de sensibilisation et mobilisation à la biodiversité et l'environnement mais aussi participer aux réflexions autour du changement de comportement et les pratiques innovantes de mobilisation pour en faire bénéficier les territoires. Dans ce cadre, elle propose d'expérimenter sur des territoires pilotes un outil de mobilisation "la fresque du climat et de la biodiversité"

**C'est dans cette optique qu'il est proposé pour cette année de regrouper sous une même fiche "Mobilisation des acteurs" les actions en lien avec l'OREEDD, les actions en lien avec les aires éducatives et les actions d'accompagnement à la mobilisation et au changement du comportement.**

En cohérence avec cette approche, il est proposé les évolutions suivantes :

- La notion d'observatoire (OREEDD) est remplacée par la notion de panorama des acteurs et portail ressource.
- La notion d'éducation à l'environnement s'élargit à la notion de mobilisation et changement de comportement
- La structuration d'un comité de suivi élargi de la mission (groupe régional "sensibilisation et mobilisation des acteurs") regroupant dans un premier temps la Région, la DREAL, l'OFB, l'éducation nationale et les collectivités actives sur sujet.

**OBJECTIFS**

Améliorer la visibilité et le contenu du portail ressource

Poursuivre de déploiement des aires éducatives

Accompagner et outiller les collectivités sur la mobilisation des acteurs

Identifier et expérimenter des outils de mobilisation

Intégrer les sciences comportementales dans nos réflexions

**DESCRIPTION DE L'ACTION 2023**

**Animation d'un groupe régional "sensibilisation et mobilisation des acteurs"**

- Organisation de 2 réunions par an

**Animation du portail de l'EEDD**

- > Alimentation du panorama des acteurs :
  - Intégrer les référents des aires éducatives
  - Intégrer les associations signataires de la charte ZDP [lien fiche ZDP]
- > Ajustement du moteur de recherche
- > Structuration de la rubrique Ressources

**Animation du dispositif Aires éducatives :**

- > Animation du GRAE – Groupe Régional des Aires Educatives  
Ce groupe se réunit 2 à 3 fois par an pour échanger sur les dossiers et échanger sur les besoins pour appuyer les projets
- > Suivi de la labellisation
  - Analyse des dossiers aires éducatives Labellisation 2022-2023 et inscriptions 2023-2024
  - Actualiser les cartographies et documents de suivis des aires
  - **Appui à l'analyse de l'AAP de l'OFB [fiche AAP]**
- > Communication et promotion du dispositif :
  - Relai des informations nationales
  - Promotion du dispositif dans des journées de Partenaires au sujet des aires
  - Animation de journées d'information sur chacune des Académies
  - Valorisation des lauréats
  - Poursuivre le démarchage des collectivités et recherches de financement des projets
- > Participation aux séminaires et réunions nationales (environ 1 par trimestre)

**Appui aux collectivités dans leur stratégie EEDD et mobilisation des acteurs :**

- Appui aux actions Mobilisation des lauréats TEN/TERDUR
- Co-organisation d'un module "Mobilisation" de l'AMI Eau [fiche AMI Eau]
- Organisation d'une journée club sur la mobilisation pour les territoires engagés [lien avec les fiches TEN/ TERDUR]
- Identification de territoire d'expérimentation pour des outils créés (lien avec l'INRAE)
- Recensement d'outils de mobilisation et de changement au comportement (stage de 6 mois)

**Expérimentation de la fresque du climat et de la biodiversité sur de 2 ou 3 territoires TEN/TERDUR**

**Suivi des travaux de la Région sur les sciences comportementales**

## Fiche action 3.4 ANIMATION DES CHEMINS DE LA BIODI

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Chemins de la Biodiversité
<b>Références</b>	Stratégie Nationale Biodiversité 2030 et Stratégie Nationale des Aires Protégées 2030 SDAGE 2022-2027 Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Sandrine HALBEDEL, Directrice connaissance des territoires, réseaux d'acteurs, coopération Marjorie LANSIAUX, Chargée de mission animation des chemins de la biodiversité Jenny-Soon MAZZELLA, Assistante de direction
<b>Calendrier</b>	01/01/2023 au 31/12/2023
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région, mécènes, membres du RREN
<b>ETP Missions</b>	Voir tableau financier

**CONTEXTE**

"Chemins de la Biodiversité" est l'offre régionale de sensibilisation et de découverte de la nature proposée par le Réseau régional des espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette action est le fruit d'un travail partenarial des membres du Réseau régional des espaces naturels, initié en 2011. Son objectif : Permettre au grand public de retrouver sur un site internet régional l'ensemble des "sorties nature" gérées et animées par les gestionnaires d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et leurs partenaires.

Cette offre se décompose en deux catégories de sorties nature : des équipements pérennes et des événements organisés en 8 types de sorties : expositions, visites guidées, conférences, chantiers nature, ateliers participatifs, sentiers découverte, lieux d'information et de découverte.

Pour assurer une gestion et une promotion optimale des données relatives aux sorties nature, le site cheminsdelabiodiversite.com est alimenté par la base d'informations touristiques Apidae.

La mise en œuvre de cette initiative régionale s'est articulée en deux phases de 2015 à 2020 (Structuration du réseau d'acteurs et de l'offre initiale sur Apidae et Consolidation et densification de l'offre initiale, développement de la promotion et articulation avec la stratégie régionale écotouristique dans le cadre du Contrat de filière écotourisme). Pour 2023, il s'agit de poursuivre et renforcer les actions engagées.

**OBJECTIFS***Objectif principal*

Permettre au grand public de découvrir toute la richesse de la nature de la région Provence-Alpes- Côte d'Azur en retrouvant, sur un site internet régional, l'ensemble des "sorties nature" gérées et animées par les gestionnaires d'espaces naturels de la région et leurs partenaires.

*Objectifs stratégiques*

- Promouvoir le patrimoine naturel exceptionnel de la région pour encourager les comportements écoresponsables
- Promouvoir le patrimoine naturel ordinaire en milieux urbains
- Promouvoir les acteurs qui préservent la nature en région (métiers et initiatives)
- Fédérer les acteurs locaux autour d'un projet commun ambitieux
- Promouvoir le Réseau régional des espaces naturels et ses partenaires institutionnels
- Accompagner les gestionnaires d'espaces naturels dans leur digitalisation via le déploiement de la base de données Apidae Tourisme
- Contribuer au maintien et au renforcement de l'offre de découverte de la nature sur Apidae à l'échelle régionale
- Assurer la cohérence des chemins de la biodiversité avec le développement de la filière écotourisme

**INDICATEURS**

1. Site internet : nombre de sessions, nombre d'utilisateurs, nombre de pages vues (critère récapitulatif annuel)

2. Saisie données Apidae : nombre de sorties (par typologies), nombre de lieux d'informations et découverte (critère mensuel et récapitulatif annuel)
3. Réseaux sociaux (page Facebook, compte Instagram) : nombre d'abonnés, nombre de publications (critère mensuel et récapitulatif annuel)

DESCRIPTION DE L'ACTION	LIVRABLES
<p><b>1. Pilotage de la mission - animation de la gouvernance</b></p> <p>11 Mise en œuvre de la feuille de route pluriannuelle : en lien avec les copilotes et membres du RREN</p> <p>12. Réunions de suivi et réunions préparatoires aux Comités de suivi et Assemblée plénière, avec copilotes RREN</p> <p>13. Comité de suivi du RREN : 2 /an</p> <p>14. Assemblée plénière du RREN : 1 /an</p> <p>15. Animation d'un Groupe de travail RREN : promotion des Chemins de la biodiversité : renforcer la communication en s'appuyant sur les partenaires</p> <p><b>2. Gestion de l'offre écotouristique</b></p> <p>21. Mobilisation et accompagnement des membres du RREN dans leurs saisies sur Apidae (en lien avec action 4) &gt;&gt; notamment les membres du RREN utilisateurs extranet rattachés au compte Apidae de l'ARBE</p> <p>22. Structuration du contenu de l'offre : contribuer à la saisie complémentaire et à la remontée des sorties nature des membres du RREN et de leurs partenaires (associations et collectivités)</p> <p>23. Amélioration de la qualité de l'offre : contrôle continu du contenu saisi sur Apidae (corrections, compléments, validations) et mise à jour des filtres Apidae qui alimentent les sélections du projet numérique</p> <p>24. Participation au réseau Apidae (ADT, Offices de tourisme, animateurs Apidae) et mobilisation des partenaires sur la saisie et la valorisation des sorties nature</p> <p><b>3. Déploiement de la promotion / communication</b></p> <p>31. Suivi de la prestation d'accompagnement à la stratégie de promotion / communication (avec prestataire spécialisé + GT RREN) et mise en œuvre d'un plan d'actions annuel</p> <p>32. Animation et gestion du site Internet Chemins de la Biodiversité (mise à jour des filtres de remontée automatique de l'offre via Apidae, mise à jour des contenus de la page d'accueil : 4x/an, maintenance et suivi du prestataire web Mon Univert)</p> <p>33. Animation des réseaux sociaux dédiés (Facebook – Instagram) : choix des sujets, recherche des photos, conception graphique, rédaction des posts, programmation</p> <p>34. Contribution à la valorisation des Chemins de la biodiversité via la communication de l'ARBE (site Internet, réseaux sociaux, multi supports ...)</p> <p>35. Diffusion des outils de communication (dépliant promotionnel – stickers)</p> <p>36. Développement de la promotion grâce à la démultiplication des informations via les membres du RREN et de partenaires relais (en lien avec action 5)</p> <p>37. Promotion lors d'événements et stands dédiés (Roll up, Beach flag, plaquettes, stickers, mobiliers et jeux pour enfants)</p> <p>38. Communication par voie de presse – à la demande</p> <p><b>4. Sensibilisation, accompagnement et formation des membres du RREN</b></p>	<p>&gt; compte-rendu de réunions (bilan d'activités annuel RREN)</p> <p>&gt; suivi des indicateurs / évaluation mensuelle</p> <p>&gt; nombre d'interventions auprès des membres du RREN et du réseau Apidae</p> <p>&gt; saisie des sorties nature</p> <p>&gt; participation aux réunions des ADT et aux webinaires Apidae</p> <p>&gt; plan d'actions</p> <p>&gt; statistiques de fréquentation du site Internet et profils utilisateurs</p> <p>&gt; statistiques des réseaux sociaux</p> <p>&gt; liste des évènements, nombre de personnes touchées</p> <p>&gt; revue de presse (communiqué et articles)</p> <p>&gt; liste des membres accompagnés</p> <p>&gt; liste des structures contactées</p> <p>&gt; liste des partenaires engagés</p>

41. Accompagnement des membres du RREN dans leur professionnalisation sur des thématiques en lien avec le projet (en lien avec action 2.1) : formations à la demande en présentiel ou à distance

**5. Essaimage de la mission et élargissement aux partenaires non-membres du RREN**

51. Prospection et rencontre des partenaires et structures susceptibles de présenter une offre compatible aux Chemins de la Biodiversité

52. Animation de la Charte d'engagement des partenaires des Chemins de la Biodiversité en collaboration avec les membres du RREN

53. Valorisation de l'offre du périmètre élargi >> en lien avec Feuille de route

54. Valorisation des mécènes des Chemins de la biodiversité : participation aux journées portes ouvertes des carrières, réflexion sur la conception d'une animation dédiée aux sites des carrières (visite de site mettant en lumière les actions de préservation de la biodiversité locale)

EN PROJET

## Fiche action 3.5 DEMARCHE MECENATUREL

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Développement du mécénat environnemental au profit de projets de gestionnaires d'espaces naturels
<b>Références</b>	Stratégie Nationale Biodiversité 2030 et Stratégie Nationale des Aires Protégées 2030 SDAGE 2022-2027 Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Sandrine HALBEDEL, Directrice connaissance des territoires, réseaux d'acteurs, coopération Sabine OZIL, Chargée de mission Entreprises et Biodiversité Jenny-Soon MAZZELLA, Assistante de direction
<b>Calendrier</b>	01/01/2023 au 31/12/2023
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région, OFB, Membres du RREN
<b>ETP Missions</b>	Voir tableau financier

**CONTEXTE**

Mécénaturel est une démarche qui permet aux entreprises de pouvoir s'engager - aux côtés d'experts, et en tant que partenaire - en faveur de la biodiversité et des espaces naturels de la région Provence Alpes Côte d'Azur, au travers de :

- Actions concrètes à fort impact, portées par les membres du Réseau Régional des Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour sauvegarder le patrimoine naturel
- Partenariats mobilisateurs et valorisants pour l'entreprise, ses salariés, fournisseurs ou clients
- Différents modes de soutien : mécénat financier, en nature, de compétences ou de prestations

C'est le Réseau Régional des Espaces Naturels de Provence Alpes Côte d'Azur qui est à l'initiative de la démarche Mécénaturel sur la région, et qui en est par ailleurs le précurseur au niveau national.

L'ARBE anime depuis 2012 cette démarche au bénéfice des membres du RREN, autour notamment de :

- l'animation d'un pôle de ressources et de compétences
- l'accompagnement individualisé et collectif des membres du RREN
- la promotion du mécénat environnemental en région et à l'externe

Le contexte institutionnel a permis au cours de ces dernières années de donner une nouvelle ampleur à la démarche novatrice de l'ARBE et de ses partenaires sur le mécénat environnemental, avec pour objectif d'impliquer les entreprises du territoire dans la transition écologique par leur engagement en faveur du patrimoine naturel régional.

C'est dans ce contexte que le RREN a mené, avec l'appui de l'ARBE, une réflexion sur une stratégie régionale de collecte de fonds, en analysant notamment la faisabilité des différents outils envisageables. A ce jour, les membres ont souhaité privilégier la mise en œuvre de démarches alternatives pour développer des partenariats (compétences, nature, dons...) avec des acteurs et fondations intervenant dans l'environnement et la biodiversité. C'est ainsi que des expérimentations ont été menées en ce sens, par exemple avec la Fondation Cap Ô Vert.

Afin de poursuivre cette dynamique—pour développer les réseaux et renforcer les synergies avec les acteurs économiques du territoire, il a été proposé de s'appuyer sur la mission transversale « Entreprises et biodiversité » de l'ARBE, en y affectant ½ ETP du chargé de mission Mécénaturel (la mission mobilisant 1 ETP depuis 2019). ½ ETP reste mobilisé pour le pôle de ressources et de compétence, les accompagnements des membres et la promotion du mécénat environnemental. Ces deux missions ont vocation à être pleinement complémentaires au bénéfice des membres du RREN.

**OBJECTIFS**

- **Objectif principal** : développer le mécénat environnemental et favoriser les partenariats via la co-construction de projets et d'alliances au profit des membres du Réseau Régional des Espaces Naturels de

Provence Alpes Côte d'Azur.

- **Sous-objectifs concourant à cet objectif principal :**
  - Accompagner et outiller les membres du RREN sur le mécénat
  - Promouvoir le mécénat environnemental en région et valoriser, voire transmettre, la démarche Mécénaturel (au niveau régional, national, voire international)
  - Favoriser les partenariats entre les entreprises et les membres du RREN, via la co-construction de projets et d'alliances (qu'ils soient en termes de ressources financières et/ ou de richesses humaines).

**INDICATEURS :**

nombre de membres accompagnés

nombre de formations organisées

**DESCRIPTION DE L'ACTION 2023**

Afin de répondre aux demandes des membres et de renforcer, voire développer, la stratégie régionale en matière de mécénat environnemental, il est proposé de :

- **Assurer le pilotage de la mission Mécénat**
  - Animation de la gouvernance :
    - Comité de suivi du RREN élargi (1 à 2 par an)
    - Assemblée plénière du RREN
- **Animer un pôle de ressources et de compétences**
  - 5 veilles par an dédiées au mécénat à destination des membres du RREN
  - Finaliser la bascule de la rubrique Mécénaturel, avec notamment le catalogue de projets en ligne, du site internet du RREN vers le site de l'ARBE
  - Animer la rubrique Mécénaturel, en cohérence et en complémentarité des autres missions de l'ARBE en lien avec les entreprises pour améliorer la visibilité et la diffusion des informations
- **Poursuivre les accompagnements individuels et collectifs, avec en particulier :**
  - Accompagnement individualisé des membres du RREN : mission de conseil dans la mise en œuvre du mécénat (rescrit fiscal, stratégie mécénat)
  - Accompagnement collectif au travers de l'animation d'un groupe de travail Mécénat :
    - Pour diffuser l'information et partager les témoignages et retours d'expériences entre membres du RREN sur le Mécénat
    - Pour préparer si besoin un atelier technique du RREN sur une thématique englobant le mécénat (par exemple les financements)
  - Actualisation et développement des compétences et expertises des membres du RREN par l'organisation de formations / journées techniques :
    - Organisation d'une formation au Mécénat tous les 2 ans (formation réalisée en 2021 ; prochaine prévue en 2023)
    - En alternance avec une étude technique ou juridique selon besoins des membres
  - Mise en œuvre du mécénat pour la mission Chemins de la biodiversité :

**LIVRABLES ATTENDUS POUR 2023 :**

- Comptes rendus des comités et assemblées plénières, volet Mécénaturel
- 5 veilles en cohérence avec newsletter de l'ARBE
- 1 espace mécénat dédié sur le site de l'ARBE
- Accompagnement de 1 à 2 membres
- relevés de décisions du groupe de travail
- 1 formation pour les membres du RREN
- Suivi de la mise en œuvre du partenariat avec les mécènes (bilans, suivi des versements des

- . Coordination des partenariats de mécénat (gestion de la relation partenaire, suivi administratif et financier) et accompagnement de la chargée de mission à la mise en œuvre de la mission
- . Renforcement des liens avec les mécènes des Chemins de la biodiversité (valorisation de journées portes ouvertes de sensibilisation des mécènes carriers)

● **Promotion du mécénat environnemental en région et à l'externe**

- Structuration de la promotion de la démarche et mise en œuvre d'actions de valorisation et de communication spécifiques à la mission dans le cadre du plan de communication de l'ARBE
- Participation à l'élaboration de la stratégie de valorisation de la démarche Mécénaturel, dans le cadre de l'étude à venir pour une meilleure représentativité et valorisation du RREN
- Développement des actions de promotion en partenariat avec les réseaux économiques partenaires de l'ARBE, en lien avec la mission « Entreprises et Biodiversité » : temps dédiés au mécénat environnemental (réunions collectives, animations, évènements tels que par ex. les journées #SudBiodiversité de l'ARBE).
- Selon demandes, valorisation de la marque « Mécénaturel » : réponse aux sollicitations extrarégionales, valorisation auprès des autres ARB en France

● **Recherche des opportunités de partenariat**

- Identification et création de partenariats avec des acteurs et fondations intervenant dans l'environnement et la biodiversité
- Réflexion sur l'opportunité de mettre en place en région Provence Alpes Côte d'Azur un dispositif similaire à celui de la région Centre Val de Loire avec un collectif de fondations partenaires : appel à projet visant à soutenir des initiatives locales de préservation et de valorisation de la biodiversité sur le territoire

fiscaux, réunions d'échanges)

- Stratégie de communication en cohérence avec la stratégie de communication du RREN et de l'ARBE

- Identification des possibilités de représentation de la mission Mécénaturel, et promotion de la démarche Mécénaturel lors de réunions collectives, animations et évènements de partenaires, têtes de réseaux régionales, associations d'entreprises ou filières « pilotes »

- Conseils et expertises

- Mise en œuvre et suivi d'un partenariat

#### **4- SE POSITIONNER EN CŒUR DE RESEAUX EN ANIMANT DES RESEAUX D'ACTEURS ET EN DEVELOPPANT DES PROJETS EUROPEENS ET INTERNATIONAUX**

EN PROJET

## Fiche action 4.1 - GOUVERNANCE ET COMMUNICATION FINANCEURS

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	
<b>Références</b>	Stratégie Nationale Biodiversité 2030 et Stratégie Nationale des Aires Protégées 2030 SDAGE 2022-2027 Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Directrice : Audrey Michel Directrice de la communication : Audrey Glorian
<b>Calendrier</b>	01/01/2023 au 31/12/2023
<b>Partenaires/COPIL</b>	Tous les membres
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>	
<p>L'ARPE-ARB syndicat mixte se transforme en 2023 en Etablissement Public de Coopération Environnemental intitulé « Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement Provence Alpes Côte d'Azur ». Cette transformation lui permet d'élargir la gouvernance du projet. L'année 2023 devra permettre de donner corps à cette gouvernance élargie composé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil d'administration composé des représentants des 18 structures membres</li> <li>- Comité technique composé des référents techniques des 9 structures financeurs</li> </ul> <p>L'ARBE animera le comité de financeurs pour travailler sur le partage et l'articulation des dispositifs d'aides. L'ARBE aura aussi comme rôle d'assurer une communication pour valoriser, faire connaître le travail collectif mené en son sein par ses membres et diffuser au plus grand nombre les messages de préservation et e reconquête de la biodiversité.</p>	
<b>OBJECTIFS</b>	
<p><b>Mettre en place une véritable collaboration entre les membres pour partager les stratégies, mutualiser les actions</b></p> <p><b>Mobiliser l'ensemble des acteurs en s'appuyant sur les membres de l'EPCE et en valorisant l'action collective régionale</b></p>	
<b>INDICATEURS :</b>	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION 2022</b>	
<p><b>1. ANIMATION DE LA GOUVERNANCE (COTECH/COPIL) et comité de financeurs</b></p> <p>En 2023, il s'agira donc de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser le <b>Conseil d'administration</b> 2 à 3 fois dans l'année</li> <li>• Continuer à préparer et animer le <b>comité technique</b> (COTECH) 3 fois par an pour permettre un échange entre partenaires sur leurs actualités, sur leurs projets, sur les actions de l'ARBE et.</li> <li>• Animer le <b>comité de financeurs</b> composé de la Région, l'OFB, la DREAL, l'Agence de l'eau en organisant 2 à 3 réunions par an <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diffusion des AAP des partenaires</li> <li>▪ Partage des projets et des résultats des différents dispositifs</li> <li>▪ Outil de suivi régional des projets financés -Mise à jour du tableau des projets et des cartographies ( Retour sur les projets dans le cadre des aires</li> </ul> </li> </ul>	<b>LIVRABLES</b>

protégées (SNAP))

- Audition de projets d'intérêt régional
- Contribution et suivi des 2 actions du Life Stratégie Nature (cf. Fiche action)
- Réunions dédiées FEDER
- Contribuer au contenu du **Comité Régional de la Biodiversité** organisé et piloté par la Région et la DREAL

## 2. COMMUNICATION ARBE

L'objectif est de communiquer sur les actions du programme animées par l'ARBE et pilotées par ses partenaires et de valoriser les financeurs de l'EPCE et les membres associés engagés.

### Actions programmées

- **Lancement de la nouvelle structure**
  - Organiser un événement de lancement
  - rédiger un communiqué de presse
  - mise en place d'un réseau de communicants avec partenaires (passerelles, échanges, etc)
- **création d'un kit communication**
  - Finalisation de la charte graphique
  - élaborer une stratégie de communication EPCE
  - doter la nouvelle structure d'outils de communication : plaquette institutionnelle, clip...
  - réaliser un plan d'actions 2023 communiquant qui servira de rapport d'activités 2022 avec un volet territorial
- **création des éléments de langage pour les élus de l'EPCE et des membres à vocation Grand public**  
Fiche chiffres clefs de la biodiversité et de l'eau - **Projet d'exposition reprenant les chiffres de l'ORB et les bonnes pratiques de REX capitalisés**

## 3. ORGANISATION d'un TEMPS FORT «Journée SudBiodiv' – 2ème Edition »

Suite au succès de la 1ere Edition, les partenaires souhaitent voir s'organiser une 2<sup>ème</sup> Edition sous le même format et la même période : une conférence plénière, des conférences thématiques et la cérémonie de remise des labels. Un groupe de travail se mettra en place à compter du 2<sup>ème</sup> trimestre pour l'organisation de l'évènement.

### 4. PARTICIPATION AUX EVENEMENTS DE SES MEMBRES

Afin de présenter les missions confiées à leur outil collaboratif ARBE, les membres financeurs pourront mobiliser l'Agence pour intervenir ou tenir un stand :

- **Congrès des maires – Région Sud**
- **Journée Territoires d'Avenir – Région Sud**
- **Autres ?**

### 5. CONTRIBUTION AUX STRATEGIES REGIONALES PORTEES par les partenaires

- Contribution de l'ARBE à la mise en œuvre du plan d'actions territorial 2022-2024 de la stratégie nationale des aires protégées
- **Contribution à la stratégie régionale de la Biodiversité (cf. fiche n°2.3)**

## Fiche action 4.2 ANIMATION DU RESEAU REGIONAL DES ESPACES NATURELS

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Animation du Réseau Régional des Gestionnaires d'Espaces Naturels
<b>Références</b>	Stratégie Nationale Biodiversité 2030 et Stratégie Nationale des Aires Protégées 2030 SDAGE 2022-2027 Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Sandrine HALBEDEL, Directrice connaissance des territoires, réseaux d'acteurs, coopération Gunnel FIDENTI, Chargée de mission animatrice du RREN Marjorie LANSIAUX, Chargée de mission CHEMBIO pour le contrat de filière écotourisme Jenny-Soon MAZZELLA, Assistante de direction
<b>Calendrier</b>	01/01/2023 au 31/12/2023
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région, DREAL, OFB, Agence de l'eau
<b>ETP Missions</b>	Voir tableau financier

### CONTEXTE

Le Réseau Régional des gestionnaires d'Espaces Naturels protégés [RREN] existe en Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 1985.

Conçu comme un pôle fédérateur des gestionnaires des grands espaces naturels protégés de la région, il est piloté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement [DREAL] et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur ; son animation est assurée par l'ARBE. L'Office français de la biodiversité et l'Agence de l'eau en sont membres.

Le réseau regroupe 35 structures aux statuts variés (quand on compte les copilotes, animateurs et institutionnels) : parcs nationaux, parcs naturels régionaux, un parc marin, un Grand Site, des réserves nationales, des réserves de biosphère, des conservatoires, une fondation scientifique, des associations, des Directions en charge de l'environnement des Départements, etc.

Ces différents acteurs lui permettent ainsi de s'appuyer sur des savoir-faire multiples, d'autant qu'ils représentent plus de 700 experts de l'environnement : botanistes, entomologistes, ornithologues, herpétologues, techniciens, conservateurs, guides, ingénieurs de recherche, agents du patrimoine, géomaticiens, ...

### OBJECTIFS

Ce Réseau constitue un outil de réflexion, d'innovation, d'échanges techniques et d'expériences, de valorisation des compétences, de diffusion d'informations et de sensibilisation dans les domaines de la gestion des espaces naturels protégés et d'expérimentations. C'est un outil qui permet d'engager des réflexions de fond sur les enjeux de demain et d'engager de véritables dynamiques collectives en région. Il apporte son appui aux réflexions et aux nouvelles initiatives nationales et régionales en matière de protection et de gestion des espaces naturels protégés (schéma régional de cohérence écologique, stratégie régionale de la biodiversité, trame verte et bleue, stratégie aires protégées terrestres et marines ...) et également en termes d'apport techniques pour la mise en œuvre de ces actions.

### INDICATEURS :

Nombre participants journées et évènements – nombre membres accompagnés et renseignés – nombre de livrables réalisés sur le nombre de livrable prévu

### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Animer

- Animation annuelle de la gouvernance
  - Comité de suivi du RREN : 2 à 3 /an
  - Assemblée plénière du RREN : 1/an au mois de décembre 2023
  - Réunions : échanges réguliers avec les copilotes.

#### LIVRABLES

> Comptes-rendus  
> Adhésions  
éventuelles au  
réseau

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Visites de membres du RREN (à minima 3 – 5/an)</li> <li>▪ Etude éventuelle de demande d'adhésion au réseau : en 2023, la réserve naturelle nationale des Maures dont la gestion a été transférée à la SNPN.</li> <li>▪ Mise en oeuvre étude pour une meilleure représentativité et valorisation du RREN – réalisation et finalisation au 1<sup>er</sup> semestre 2023</li> </ul> <p>○ <u>Constructions de partenariats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nouveau rapprochement avec l'école Mopa, ...</li> </ul> <p>▪ <u>Participation à des colloques, manifestations pour diffuser à l'externe et en interne</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Participation du réseau aux <b>réflexions nationales</b>.</li> <li>▪ Participation à des colloques, conférences type forum des gestionnaires de la biodiversité, journées Parcs naturels régionaux, Grands Sites, Conservatoires...</li> </ul> <p>○ <u>Communication</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Alimentation et mise à jour de la rubrique RREN du <b>site internet</b> de l'ARBE.</li> <li>▪ <b>Valorisation Université</b> : format à définir</li> <li>▪ Consolidation <b>base contacts réseau</b>.</li> <li>▪ Elaboration de <b>veilles</b></li> <li>▪ Mise à jour <b>carte RREN</b></li> <li>▪ Selon situation sanitaire et sollicitation des membres, tenue d'un stand du réseau lors de manifestations comme les 50 ans du Parc national des écriens, 60 ans du Parc national de Port-Cros...</li> <li>▪ <b>Dans le cadre du projet DUODIVERSITE : lancement création d'une exposition sur les aires protégées membres du réseau (cf fiche action projet DUODIVERSITE).</b></li> </ul> <p><b>Former – partager et informer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Organisation d'Universités, de journées techniques, ateliers, groupes de travail</u>  <b>Université 2023</b> : Piste thématique : Quelles pratiques de gestion face aux pressions et enjeux d'aujourd'hui et de demain ? avec comme fil conducteur les questions liées à l'eau ; <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Poursuite du GT santé &amp; biodiversité</b> par l'organisation d'une <b>journée technique</b> au 1<sup>er</sup> semestre</li> <li>- <b>Stratégie régionale de la Biodiversité (SRB) : organisation d'un atelier thématique – 2<sup>nd</sup> semestre 2023. [cf.fiche SRB]</b></li> </ul> </li> <li>▪ Réflexion sur l'élaboration d'un annuaire des compétences scientifiques et naturalistes avec l'ORB et plus largement l'ARB / objectif 7, action 18-3 du plan de déclinaison territoriale de la SNAP en région &gt; stagiaire ORB ? – <b>Cette réflexion sera menée en lien avec l'annuaire des acteurs de la biodiversité (cf.fiche action ARB)</b></li> <li>▪ <b>Recensement des besoins en formation des GEN dans le cadre du RREN</b> (enquête et analyse) / objectif 2 – action 6.1 plan de déclinaison territoriale de la SNAP</li> <li>▪ <b>Ecotourisme</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>· Participation au <b>suivi du Contrat de filière régional écotourisme</b> et à la mise en oeuvre du plan d'actions pluriannuel (années à définir)  Axe 1 - <i>Accompagner les entreprises vers l'excellence écotouristique et qualifier leur offre</i>  Axe 2 - <i>Promouvoir une offre écotouristique</i></li> </ul> </li> </ul>	<p>&gt; Bulletins contributions des membres</p> <p>&gt; 1 bilan final</p> <p>&gt;Conventions de partenariats éventuels</p> <p>&gt;Participation à des réunions &gt;Participation à x journées</p> <p>&gt; 1 rubrique site internet mise à jour &gt; nombre de veille &gt; 1 carte mise à jour</p> <p>Comptes rendus</p>
---	---

Axe 3 - *Expérimenter et innover dans la gestion des flux et des mobilités pour une accessibilité durable aux destinations d'écotourisme et à leur offre*

Axe 4 - *Organiser, observer, évaluer la filière*

- AAP Région Sud "sites touristiques exemplaires" : niveau d'intervention à définir

▪ **Suites Université 2021 : Développement des travaux sur la Gestion de la fréquentation dans les espaces naturels :**

- Réalisation d'un **guide à destination des gestionnaires de sites** (boîte à outils, ...) sur la gestion de la fréquentation (gestion de la capacité de charges) – **Sous réserve d'un Financement dédié**
- **GT Structuration d'un projet collectif** avec des financements dédiés (nationaux, européens ou autres – (cf fiches programmes européens)
- Dans le cadre de **Duodiversité**, projet de coopération avec le Costa Rica, porté par la Région Sud (cf fiche DUODIVERSITE)
  - Réalisation d'une **plateforme ressource** dédiée à la gestion de la fréquentation dans les espaces naturels
  - Réalisation d'une **exposition** sur les espaces naturels protégés membres du RREN en région Sud
  - **Jumelage – partenariats** d'aires protégées Costaricaines avec des membres du RREN

## Fiche action 4.3 ANIMATION DU RESEAU REGIONAL DES MILIEUX AQUATIQUES - RRGMA

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	<b>Animation du réseau régional des gestionnaires de milieux aquatiques (RRGMA)</b>
<b>Références</b>	Stratégie Nationale Biodiversité 2030 et Stratégie Nationale des Aires Protégées 2030 SDAGE 2022-2027 Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Sandrine HALBEDEL (Directrice) Emma AUBERT et Corinne ROEHLLY (Animatrices) Jenny-Soon MAZZELLA, Assistante de direction (à partir du 1 <sup>er</sup> avril 2023)
<b>Calendrier</b>	01/01/2023 au 31/12/2023
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région Sud et Agence de l'Eau (financeurs) DREAL, OFB, les 6 Conseils départementaux, les 6 DDT
<b>ETP Missions</b>	Voir tableau financier

### CONTEXTE

Le réseau régional des gestionnaires de milieux aquatiques est né en 1999 du souhait des institutionnels d'un lieu d'échanges privilégié avec les gestionnaires. Il regroupe aujourd'hui une quarantaine de structures intercommunales (Syndicats de rivières et EPCI FP) impliquées dans la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations ainsi que les acteurs institutionnels (le Conseil régional, l'Agence de l'eau, la DREAL, l'OFB et les Conseils départementaux) et associatifs régionaux (les FD de pêche et leur association régionale, la Tour du Valat, MRM) engagés dans la politique de l'eau.

### OBJECTIFS

Apporter aux gestionnaires une veille technique et réglementaire ainsi qu'un accompagnement technique et méthodologique.

Organiser des journées et groupes de travail thématiques, parfois en partenariat, sur des problématiques communes aux membres du réseau.

Réaliser des outils/publications supports pour certaines missions des membres.

Valoriser le contenu des échanges et des plus-values apportées par le réseau ainsi que les actions des membres.

**INDICATEURS : nombre de lettres d'information, nombre de GT, nombre de JT, nombre de publications**

### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### ORGANISATION DE TEMPS D'ECHANGES METIERS

##### Les « journées techniques » :

- Présentation du Guide technique SDAGE pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion sédimentaire (production Agence de l'eau-fin 2<sup>ème</sup> trimestre 2023) et visite terrain (BV sur 04 ou 05)

##### Les « journées en bottes » :

- o Un « cycle » de journée pour **donner suite et faire vivre le guide de gestion des boisements de rivières** : thématiques spécifiques à définir avec les membres (embâcles/bois mort, essartements, plantes invasives,

#### LIVRABLES

CR des réunions, liste des participants

Documents de valorisation des

dynamique des rivières alpines...) avec un intervenant scientifique/expert – en 2023 :

**2 journées en bottes sur 2023 (2<sup>ème</sup> semestre) :**

- Embâcles et bois mort
- Essartements/dynamique des cours d'eau à forte divagation

**Les « groupes de travail » :**

- Formation : objectif : se rapprocher du CNFPT pour établir un partenariat permettant de proposer des formations adaptées aux GMA (enquête sur les besoins des gestionnaires pour connaître la masse des agents concernés, sur quelles thématiques précisément, adaptation des formations existantes ou création...)
- Travail préparatoire à une journée technique 2024 sur la thématique choisie par les membres du RRGMA : "Eau, milieux aquatiques et agriculture" en prenant une entrée autre que technique : monde agricole et milieux aquatiques, comment discuter ensemble ? Angle des sciences humaines : panel des outils existants en sciences participatives ; Adaptation du langage nécessaire ? Aspect santé de l'individu...
- **Finalisation du Guide technique de gestion des boisements de rivières**

**Webinaires du RRGMA (en partenariat avec / et réservé aux membres du Réseau) :**

- Organisation de webinaires d'1h pour partager certaines actions entre membres. Les sujets seront à définir en cours d'année avec les membres, par exemple : Présentation/formation du SIT Zones Humides par PNR Luberon et CEN (finalité : alimentation des données par les GMA), Présentation des WebPDPG des FD de pêche et du Géoportrail de l'ARFPPMA...
- Webinaire de présentation du Guide de gestion des boisements de rivière avec présentation des journées terrain à venir

*Demandes exprimées en COSUI du 15/11/2022 – a prioriser :*

- *Cycle de webinaires abordant l'impact du changement climatique (assèchement des cours d'eau) sur des thématiques plus précises, tout en gardant en tête la transversalité de la question :*
  1. *Les effets de la sécheresse sur la biologie des cours d'eau (intervenants scientifiques donnant des exemples sur des bassins versants méditerranéens)*
  1. *Présentation d'une étude prospective sur l'évolution du milieu, des usages, de la ressource (ex : Ardèche)*

**VIE ET FONCTIONNEMENT DU RESEAU**

- Organisation et animation de 2 Comités de suivi
- Organisation et animation de l'Assemblée plénière annuelle
- Réunions d'échanges avec les financeurs
- Envoi de la charte pour signature et suivi (si assistante)

inscrits, photos)

CR de réunions, liste des participants, retour de l'enquête

CR de réunions, liste des participants

Guide finalisé/cr de réunions

Documents de valorisation des webinaires (PPT, liste des inscrits)

PPT de présentation, cr des COSUI et de l'AP

- Etude de demandes éventuelles d'adhésion au réseau
- Visites des membres et évaluation des besoins : rencontre des membres, identification des problématiques, des outils existants, des besoins... (environ 10 structures)
- Réponses aux membres sur des sollicitations particulières (recherche d'infos ou de documents spécifiques, diffusion des offres d'emploi, mise en contact des GMA...)

**LE RESEAU COMME REPRESENTANT METIER**

*(à caler en cours d'année en fonction du temps disponible, des besoins des membres et des sollicitations)*

- Organisation d'une réunion de Réseau rivières en début d'année 2023 + participation aux demandes, alimentation du site (présentation RRGMA et ARBE à reprendre, agenda, productions...)
- Réunions du club métier Milieux aquatiques DREAL
- Participation selon les sollicitations et les besoins du réseau au COGEPOMI, PNA Apron, PNA Odonates, Centre de ressource cours d'eau OFB...
- Participation à certains GT de l'ANEB + AG
- Mise en lien entre membres et programmes scientifiques

**COMMUNICATION**

**Valorisation du RRGMA sur le site ARBE :**

- Animation de la page RRGMA sur la page de l'ARBE
- Alimentation de l'espace ressources du site de l'ARBE
- Travail avec la Dir. Comm. pour mise en ligne d'articles sur le site ARBE

**Suivi de la mise à jour de la base contacts des membres du RRGMA**

**Espace partagé**

- Structuration et animation de l'espace réservé aux membres : espace partagé sur la plateforme OSMOSE : création des espaces privés, des GT, intégration des documents cadres...

**Veille technique**

- Veille thématique et réglementaire et rédaction et diffusion de lettres d'informations techniques en complémentarité avec la lettre de l'ARBE

**ACCOMPAGNEMENT APPELS A PROJETS**

- Appui à l'AAP « Plantations d'arbres en bord de rivières » de la Région / actions à préciser

des structures signataires  
 Liste des demandes  
 Liste des structures visitées/synthèse des échanges  
 Nbre d'offres d'emploi diffusées  
 Liste des participants/capture d'écran page du site RR  
 Liste des réunions/cr si réalisés/PPT des présentations le cas échéant  
 Mails de diffusion et d'échanges  
 Stat. de consultations  
 Copies d'écrans des pages OSMOSE  
 Nombre de lettres diffusées (environ 20)

- Appui à l'AAP sur les villes résilientes/ villes perméables de la Région : voir la renaturation des cours d'eau en milieux urbains, en lien avec la DTET / actions à préciser

**TRAVAUX SPECIFIQUES (interne ARBE et externe) :**

- Participation à la Journée SudBiodiv (si renouvelée en 2023), voire lien avec l'OREMA : atelier ressource en eau ?
- Expertise pour relecture de documents, publications...
- Appui à l'AMI Gestion intégrée de l'eau (Présentation du RRGMA dans le dispositif de l'AMI, travail transversal entre RRGMA et DTET pour informer les GMA...)
- Biodiv'Tour

Documents de valorisation de l'atelier

Contacts GMA pour le Biodiv'tour

EN PROJET

## Fiche action 4.4 – Développement de programmes européens et coopération

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Développement de projets européens et de coopération sur la biodiversité et la transition écologique
<b>Références</b>	Stratégie Nationale Biodiversité 2030 et Stratégie Nationale des Aires Protégées 2030 SDAGE 2022-2027 Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Audrey MICHEL, Directrice générale Frédéric PETENIAN, Chargé de projet Estelle LOMBARDO, Gestionnaire administrative et financière
<b>Calendrier</b>	01/01/2023 au 31/12/2023
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région, OFB
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

### CONTEXTE

L'une des actions prioritaires de la feuille de route Région était Action 38 : Définir une stratégie "Europe et international" à l'ARBE.

La Région Sud souhaite mobiliser fortement les fonds de la programmation européenne 2021-2027, notamment au travers de la déclinaison des initiatives du Pacte Vert européen et dans le cadre du Plan Climat de la Région, pour les mettre au service de la politique régionale de lutte contre le réchauffement climatique et d'adaptation au changement climatique. Pour participer à cet effort régional, l'ARBE propose de démultiplier ce positionnement régional sur les territoires, en définissant sa stratégie en matière d'Europe et de coopération en lien avec la Direction Coopération Euro-Méditerranéenne et la Direction Développement durable de la Région Sud. Une articulation fine est à construire avec la Région qui est l'entrée centrale et l'ARBE un outil à son service.

### OBJECTIFS

Identifier les possibilités pour l'ARBE de renforcer son positionnement sur les programmes européens et de coopération sur la biodiversité et la transition écologique en région pour participer à l'ancrage européen et international de la Région Sud à travers plusieurs actions.

Il s'agira notamment :

- de promouvoir les opportunités de financement européens auprès de ses réseaux par la mise en place de relais d'informations sur les appels à projets dans les domaines du pacte vert identifiés comme des enjeux majeurs sur le territoire régional,
- de la contribution à des projets d'envergure régionale avec un consortium de partenaires en tant que coordonnateur ou partenaire
- de capitalisation et d'information des initiatives déjà conduites en région et de proposition d'une ingénierie technique de montage et de gestion en complément des dispositifs existants et en lien avec la Région Sud.

**INDICATEURS** : nombres de projets dans lequel l'ARBE est investie, nombres de partenaires associés, nombre de structures/personnes accompagnées et conseillées, nombre de veilles et informations.

### DESCRIPTION DES ACTIONS 2023

#### VEILLE ET INFORMATION

#### Veille générale et information auprès des collectivités et gestionnaires accompagnés par l'ARBE

Identifier, suivre les appels à projets et financements pour pouvoir positionner l'ARBE en portage/parteneriat de certains projets, appuyer la Région sur certains types de

#### LIVRABLES

Participation à des journées d'information sur les fonds européens (LIFE, Horizon Europe, CTE, Europe-MED, FEDER, FEDER Alpes...)

Co-organisation d'une journée régionale

projets, porter à connaissance du plus grand nombre la nouvelle programmation européenne et faciliter la mise en lien avec les services instructeurs de la Région.

**Mise en place d'une rubrique « programmes européens et coopération »** sur le nouveau site Internet de l'ARBE pour faire le lien avec le site de la Région Sud (<https://europe.maregionsud.fr>) ; ajout et mise à jour des financements de coopération disponibles dans la rubrique « [Financements biodiversité](#) » du site de l'ARBE.

**Co-organisation avec les services de la Région SUD d'une journée d'information sur les fonds mobilisables pour la biodiversité, l'environnement et la transition énergétique** dans le cadre du porter à connaissance

#### **CONTRIBUTION AUX PROJETS D'ENVERGURE REGIONALE BIODIVERSITE/TRANSITION ECOLOGIQUE EN TANT QUE COORDONNATEUR OU PARTENAIRE**

Porter/soutenir des projets collectifs innovants et cohérents sur l'environnement et la transition écologique sur le territoire régional (dynamique « zéro déchet plastique », limitation de l'artificialisation des sols et enjeux de désimperméabilisation, préservation de la biodiversité, solutions d'adaptation au changement climatique basées sur la nature, développement de l'écotourisme, adaptation des littoraux ; enjeux autour de l'eau ; prévention des risques naturels notamment inondations et feux de forêts...).

#### **Poursuivre le suivi de la mise en œuvre des projets en cours :**

- Accompagnement de la Région pour la finalisation et clôture du PITEM Biodiv'ALP (cf.Fiche Action)
- Mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du projet FICOL « DUODIVERSITE » cf.Fiche Action)

#### **Contribution à la mise en œuvre des nouveaux projets :**

- **Life Stratégique Nature coordonné par l'OFB** - Dépôt de candidature : Mars 2023 national – ARBE : Partenaire – Montage et portage de 2 actions 2024-2031
  - Action 1 : Accompagnement des collectivités dans l'intégration des enjeux de préservation de la biodiversité dans leur stratégie d'aménagement du territoire – Budget : 600 000 euros
  - Action 2 : sensibilisation/formation à la biodiversité pour les collectivités, agriculteurs et entreprises – Budget : 300 000 euros
- 2022/2023 - **Recherche de programmes** pour le travail sur la gestion de la fréquentation touristique avec le RREN – ARBE : coordonnateur et/ou partenaire
- **Horizon Europe le projet DesirMED** - Demonstration and mainstrEaming of nature-based Solutions for climate Resilient transformation in the MEDiterranean – Dossier déposé septembre 2022 – Action co-animation Région/ARBE de réseaux locaux Collectivités et continuités écologiques en lien SRADDET (chef de file - CMCC Foundation (Centre euro-méditerranéen sur le changement climatique – Italie) – Lancement : mi 2023 – période : 2023-2028
- **InterregMed Zéro déchet plastique** suite à l'appel conjoint UICN/Région Sud. ARBE : Partenaire associé ?
- **Réflexion sur le Life Chiroptères** en partenariat avec la Région, Département 13, ville de Marseille,

#### **ACCOMPAGNEMENT**

européens mobilisables pour la biodiversité, l'environnement et la transition énergétique

Développement de la rubrique « programmes européens et coopération » sur le site de l'ARBE

Candidature à un ou plusieurs AAP : (LIFE intégré Stratégique Nature, suite de l'Interreg ALCOTRA PITEM Biodiv'ALP)

Conseils ponctuels aux porteurs de projets en complémentarité avec le travail réalisé par la DG Europe et coopération méditerranéenne et par les bureaux d'étude (programmes régionaux, thématiques ou de coopération territoriale de l'UE...).

**Poursuite de l'animation du réseau régional des porteurs de projets LIFE** dans le domaine de la biodiversité, l'environnement et la transition énergétique créé en 2022 avec la Région Sud (1 à 2 rencontres /an).

**Lien avec le club des ARB** notamment identifier le besoin de création d'un groupe de travail sur ce sujet dans le cadre de ce club

EN PROJET

## Fiche action 4.5 COORDINATION DU PROJET LIFE HABITATS

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	PROJET LIFE HABITATS CALANQUES Gestion intégrée en méditerranée sur les habitats littoraux remarquables des Calanques en relation avec le sud de l'Europe
<b>Références</b>	Stratégie Nationale Biodiversité 2030 et Stratégie Nationale des Aires Protégées 2030 Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Sandrine HALBEDEL, Directrice connaissance des territoires, réseaux d'acteurs, coopération Sabine LABAT, Chargée de mission Life Habitats Calanques Jenny-Soon MAZZELLA, Assistante de direction
<b>Calendrier</b>	2023 – jusqu'au 4 avril 2023
<b>Partenaires/COPIL</b>	Les partenaires techniques et financiers du projet sont : ARBE, Parc national des Calanques, Conseil Départemental 13, Ville de Marseille, Aix Marseille Université, Conservatoire Botanique National Méditerranéen, Naturoscope ; Les co-financeurs : Région Sud, DREAL et Europe.
<b>ETP Missions</b>	Voir tableau financier

**CONTEXTE**

Le pourtour méditerranéen représente une région floristique exceptionnelle qui correspond à 10% de la biodiversité végétale mondiale pour 1,6% de la surface terrestre - ceci associé à un fort taux d'endémisme. Cette incroyable richesse fait de lui l'un des « hot spot » de la planète.

Face aux nombreux enjeux du littoral des Calanques, dix acteurs du territoire se sont rassemblés et développent depuis 2017 un projet européen LIFE pour préserver les habitats littoraux d'intérêt communautaire les plus menacés des Calanques : le LIFE Habitats Calanques. Le projet met en œuvre 24 actions de juillet 2017 à décembre 2022. Le projet se focalise sur le littoral provençal du territoire du Parc national des Calanques, créé en 2012, qui représente le premier Parc national périurbain d'Europe. Il est soumis à de fortes pressions anthropiques : forte urbanisation, fort attrait touristique, développement des loisirs de pleine nature, qui conduisent à des bouleversements tels que la perte des espèces endémiques/rares et la dégradation des habitats.

Les partenaires techniques et financiers du projet sont : ARBE, Parc national des Calanques, Conseil Départemental 13, Ville de Marseille, Aix Marseille Université, Conservatoire Botanique National Méditerranéen, Naturoscope ; et les co-financeurs : Région Sud, DREAL et Europe.

Fort de son expérience, l'ARBE pilote le projet du début en 2017 jusqu'à sa fin le 31 décembre 2022.

**OBJECTIFS**

Le projet consistait à :

1. Restaurer les populations d'astragale de Marseille et de plantain subulé
2. Canaliser la fréquentation par le réaménagement du réseau de sentiers afin de réduire l'impact du piétinement sur la végétation
3. Gérer les espèces végétales exotiques envahissantes sur des sites prioritaires à plat ou en falaise
4. Sensibiliser et partager les connaissances depuis les zones périurbaines limitrophes du parc national des Calanques jusqu'à l'international.

L'ARBE est responsable de la coordination et l'animation du projet, ainsi que des actions de communication et de coopérations. Elle est responsable de la finalisation des rapports technique, financier et administratif et est l'interlocutrice de la Commission Européenne.

**INDICATEURS :**

- nombre d'actions réalisées / actions prévues
- nombre de livrables

**DESCRIPTION DE L'ACTION****Coordination du projet (actions F1 et F2)**

Gestion administrative, technique et financière du projet

1 rapport final

Echanges avec la Commission Européenne

Renseignement des indicateurs KPI sur la plateforme de

la Commission Européenne

Organisation de la passation avec le Parc national des

Calanques sur le site internet

**Réalisation d'actions (E1)**

Finalisation du Layman's report

**LIVRABLES**

Rapport final (volet technique et financier)

Indicateurs

Compte-rendu

Layman's report

## Fiche action 4.6 MISE EN OEUVRE DE LA COOPERATION FICOL « DUO-DIVERSITE » AVEC LE COSTA RICA

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Mise en œuvre de la coopération SINAC/ARBE du projet FICOL « Duo Diversité » avec le Costa Rica
<b>Références</b>	Plan Climat régional version 2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Sandrine HALBEDEL, Directrice connaissance des territoires, réseaux d'acteurs, coopération Marylou DUCROQUET et Elsa MARGUERITE, Chargées de mission projet coopération SINAC/Costa Rica Jenny-Soon MAZZELLA, Assistante de direction
<b>Calendrier</b>	01/01/2022 au 31/12/2023
<b>Partenaires/COFIL</b>	Région, AFD
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>
<p>La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur mène une politique très volontariste dans le domaine de la coopération décentralisée - 15 accords de coopération avec des territoires étrangers La cible prioritaire de son action internationale : préservation de l'environnement. En 2018, elle a eu pour projet d'établir un partenariat entre la Région et le Costa Rica en matière de lutte contre le changement climatique et en faveur de la préservation de l'environnement. Les deux territoires présentent des similitudes en termes de population et de couverture territoriale des espaces protégés qui justifient notamment le rapprochement des deux territoires. Une délégation régionale s'est rendue en février 2019 au Costa Rica afin de formaliser différents accords de coopération autour d'un accord-cadre entre la Région et la République du Costa Rica, concrétisé le 4 décembre 2020, avec la signature du Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du ministre des Affaires extérieures et du Culte du Costa Rica, dont les thématiques centrales concernent les enjeux environnementaux. La Région a ensuite déposé un projet partenarial auprès de l'Agence Française de développement, le projet DUO DIVERSITE, qui comprend 4 objectifs cadres :</p> <p><b>Objectif spécifique 1</b> – Renforcer les capacités du SINAC et de ses aires protégées dans le champ de la préservation de la biodiversité dans un contexte de changement climatique et favoriser un échange d'expériences bénéficiant aux territoires français et costariciens.</p> <p><b>Objectif spécifique 2</b> - Renforcer les capacités de gestion et de suivi des politiques des aires protégées et favoriser le développement d'actions d'éducation à l'environnement pour les acteurs costariciens et français.</p> <p><b>Objectif spécifique 3</b> – Renforcer la gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin du Rio Grande de Terraba par une approche de gouvernance, de participation sociale, avec équité de genre et adaptation au changement climatique.</p> <p><b>Objectif spécifique 4</b> - Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des acteurs locaux liés à la gestion de l'écotourisme en Provence-Alpes-Côte d'Azur et au Costa Rica.</p>
<b>OBJECTIFS</b>
<p>L'intervention de l'ARPE-ARB concerne les <b>Objectifs spécifiques 1, 2 et 4</b> – Ce travail est réalisé en partenariat avec le Parc National de Port Cros et le Parc Naturel Régional de Camargue, le SINAC et la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le projet s'étend sur 3 ans.</p>
<b>INDICATEURS</b> : Nombre d'actions mises en œuvre, nombre de livrables réalisés

<b>DESCRIPTION DE L'ACTION 2023</b>
<i>Le travail à réaliser par l'ARBE est indiqué dans le dossier déposé par la Région à l'AFD</i>

et s'articule autour de plusieurs objectifs détaillés dans la composante 1 et 2.  
L'organisation d'un voyage d'étude et l'accueil d'une délégation sont prévus en 2023.

**Composante 1 - mise en œuvre par l'ARPE-ARB en partenariat avec le SINAC, l'Aire de Conservation OSA, le Parc National du Corcovado et le Parc National de Port-Cros**

Objectif : faire connaître et partager les informations sur les espaces protégés de chacun des deux territoires et sur leur mode de gouvernance et actions de préservation de la biodiversité.

Travail sur :

- Les pressions et menaces exercées sur l'environnement et la biodiversité
- Les modes de gestion et de préservation ces espaces dans un contexte changement climatique
- Mise en relation, voire jumelage si possible, d'espaces naturels protégés en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et au Costa Rica

**OS1 – Résultat 2 : Les pressions et les mesures correctives sur les zones protégées en relation avec le changement climatique sont partagées et analysées**

Analyse comparative par l'ARPE-ARB en lien avec le SINAC, sur les deux territoires dans les domaines suivants :

- Analyse/partage des lacunes et des besoins du territoire à l'échelle nationale et par zone protégée (travail réalisé en 2022 – pas d'actions à prévoir en 2022 sous réserve de nouveaux besoins qui pourraient être exprimés par le SINAC)
- Identification et mise en perspective des documents légaux, des plans de gestion générale et de gestion privée des zones protégées et les expériences menées dans les territoires et échange d'informations (travail réalisé en 2022 – en préambule de chaque action prévue en 2023, seront présentés ces résultats pour contextualiser le cadre de travail)
- Identification des pressions liées aux espèces envahissantes : problèmes en fonction du territoire, connaissances sur ce thème, capitalisation des mesures correctives, partage d'expériences
- Identification des actions menées dans les zones protégées sur le changement climatique : partage d'expérience et de connaissances sur la promotion du changement climatique dans le domaine des relations publiques, échange d'expériences et d'expertise sur les travaux menés par le SINAC pour intégrer le changement climatique dans les sites importants pour la conservation de la biodiversité et les systèmes de couloirs écologiques.

**Focus sur le tourisme en lien avec la Composante 4 (cf détail en bas de fiche) :**

identification des actions menées dans les zones protégées sur l'aspect spécifique des flux touristiques notamment à travers les applications internet, les sentiers/chemins, ...

**Composante 2 - mise en œuvre par l'ARPE-ARB en partenariat avec le SINAC, l'Aire de Conservation OSA, le Parc National du Corcovado et le Parc National de Port-Cros**

Objectif : Renforcer les capacités de gestion et de suivi des politiques des aires protégées et favoriser le développement d'actions d'éducation à l'environnement pour les acteurs costariciens et français.

**Résultat 1**

**A2 - Analyse des outils de financement**

L'ARPE-ARB poursuivra l'analyse des moyens de financements, commencée en 2022, des actions de protection de la biodiversité à l'échelle des espaces protégés administrés par le SINAC. En coordination avec ce travail, un échange entre gestionnaires des Parcs

**Composante 1-2**

Comptes-rendus de réunions

1er projet de structuration de l'exposition (composante 2)

Avancée du livrable 2 (composante 1) : méthodologie et contenu. Document consolidé d'analyse comparative sur les pressions et analyses correctives des zones protégées du Costa Rica et de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en relation avec le changement climatique.

Rendu final du livrable 3 (composante 2) : document consolidé d'analyse des outils de financement des espaces protégés au Costa Rica pour des actions de protection de la biodiversité.

Nationaux Corcovado et Port-Cros se focalisera sur l'analyse des modes de financement des deux parcs nationaux.

### Résultat 3

**A4 - Exposition itinérante ou vidéo** réalisée par l'ARPE-ARB et le SINAC (le PNPC participera également), co-construite durant les 3 années du projet et livrée à l'issue du projet. L'objectif est de faire connaître les espaces naturels protégés des deux territoires, et d'éduquer et sensibiliser à l'environnement et au développement durable les gestionnaires et le grand public sur la protection de la biodiversité. Cette exposition sera finalisée en 2024 papier et/ou dématérialisée en fonction des objectifs et des publics à atteindre, produite en français, espagnol et anglais.

L'année 2023 permettra de :

- Contacter chacune des aires protégées proposées par le SINAC en 2022 afin de définir avec ces espaces et ceux de la région Provence Alpes Côte d'Azur, les propositions de valorisation, le support à réaliser et le calendrier de réalisation.

**Composante 4 - Ecotourisme** sur le volet « gestion des flux touristiques du projet » :

**1. Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des acteurs locaux liés à la gestion de l'écotourisme en Provence-Alpes-Côte d'Azur et au Costa Rica**

- Mise en œuvre technique du volet expérimentation d'actions en matière de régulation des flux touristiques au sien du projet de coopération SINAC/Costa Rica/ARBE, avec la création d'une boîte à outils/centre de ressources/plateforme collaborative (franco - espagnole) sur la gestion de la fréquentation.
  - Mission de capitalisation et d'animation des retours d'expériences entre la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Costa Rica, d'observation de la fréquentation (outils, méthodes, territoires tests, conditions de mise en œuvre, résultats), exemple de conventions, d'arrêtés, de tarifications, d'aménagements, etc.
- 2. Identification des actions menées dans les zones protégées sur l'aspect spécifique des flux touristiques** Compl. Etat des lieux des actions réalisées pour la régulation de la fréquentation (contingents, limitations d'accès, etc...) et critères de choix si l'action n'est pas finalisée en 2022.
- Mission de terrain déplacement au Costa Rica dates et contenu de la mission à déterminer avec les partenaires Costariciens

**3. Participer à des projets/actions en lien avec les thématiques des flux touristiques**

### Composante 4

Comptes-rendus de réunions.

Livrable : plateforme collaborative

Travail d'organisation de la plateforme

Phase de test de la plateforme

Implémentation de la plateforme

Participation à des forums, webinaires, etc.